Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 31 mai 1922 — NO. 113

Les Progrès de la R. P.

Le récent débat qui a eu lieu à Ottawa sur la représentation proportionnelle, s'il n'a donné aucun résultat pratique immédiat, a du moins permis de constater combien l'idée est en progrès dans les milieux parlementaires. Depuis les élections fédérales, plusieurs politiciens indifférents ou même hostiles naguère au principe de la R. P. l'envisagent d'un oeil beaucoup plus sympathique. Ce revirement subit se remarque surtout chez les conservateurs et la chose s'explique assez facilement. Ils peuvent se dire qu'ils ont été les plus malmenés, en décembre dernier, par le système actuel. La représentation proportionnelle leur eût donné soixante-quinze députés, au lieu des cinquante seulement qu'ils se trouvent avoir. Voilà un simple fait patent, facile à vérifier, qui impressionne davantage les esprits que les meilleurs arguments.

Mais en dehors de toute considération des intérêts de tel ou tel parti, il est clair que notre système électoral tel qu'il fonctionne aujourd'hui ne saurait nous doter d'une Chambre réellement représentative de l'opinion du pays. La dernière consultation populaire en a fourni une nouvelle preuve. Dans l'Ouest, 119,012 votes conservateurs n'ont pas réussi à élire un seul député et 103,376 votes libéraux en ont élu deux; par contre, 324,131 votes progressistes ont été suffisants pour envoyer trente-neuf représentants à Ottawa. C'est la majorité progressiste qui s'est trouvée favorisée au détriment des minorités libérale et conservatrice. Dans l'Est, au contraire, la majorité libérale a écrasé les minorités conservatrice et progressiste. Le vote relativement considérable accordé aux conservateurs et aux progressistes dans la Nouvelle-Ecosse n'a pu leur obtenir un seul député et tous les conservateurs du Québec, qui représentaient un vote substantiel, n'ont pas empêché l'élection de soixante cinq libéraux dans la province.

Cette répartition peu équitable des sièges nous donne un parlement qui n'est représentatif que de nom et nuit à la bonne administration du pays. Mais la formation de blocs comme ceux que nous voyons se constituer — bloc de l'Ouest, bloc du Québec et des Provinces Maritimes — offre en outre un danger sérieux, à cause des scissions qui peuvent en résulter, et c'est là que la R. P. apparaît comme un remède préventif dont l'efficacité a déjà été démontrée.

L'idée est de l'honorable Dandurand, qui l'a exposée au Sénat, en s'appuyant sur l'exemple de la Belgique. Ce pays se compose de deux races très divisées sur le terrain de la langue et de la religion. Les Flamands sont catholiques, tandis que les Wallons comptent un grand nombre de socialistes, de libres penseurs et d'anticléricaux. Avec le système de scrutin majoritaire, le parti catholique se trouvait représenté presque exclusivement par les Flamands, tandis que les Wallons formaient le bloc libéral. Cette division politique était extrêmement dangereuse. En 1899, la Belgique adopta le système de la représentation proportionnelle. A partir de cette époque, la partie wallonne envoya au parlement un assez bon nombre de conservateurs catholiques qui fraternisèrent avec les catholiques flamands; la partie flamande, de son côté, élut des libéraux et des socialistes qui firent cause commune avec les libéraux et les socialistes wallons. Ceci aida considérablement à applanir les difficultés antérieures et à cimenter l'union entre les deux races.

L'exemple de la Belgique pourrait être suivi avec avantage, semble-t-il, par le Canada qui se trouve à peu près dans la même situation. La R. P. faciliterait l'élection de représentants plus nombreux des différentes opinions dans toutes les parties du pays et Ottawa serait le centre politique où s'opérerait la fusion d'éléments plus ou moins disparates. Ainsi serait conjuré, ou du moins fort atténué, le péril d'un conflit entre l'Est et l'Ouest et celui d'un désaccord toujours possible entre deux races et deux mentalités opposées.

Cette solution ne répond évidemment pas à l'idéal de certains politiciens de parti qui peuvent supposer que le leur en sortirait amoindri. Notons simplement que celui qui la préconise, M. Dandurand, est un libéral très pur, membre du cabinet Mackenzie King. Le mouvement en faveur de la R. P. va-t-il rompre les lignes de parti? Ce que l'on voit de ce temps-ci, en tout cas, est de bon augure.

Cependant une difficulté sérieuse se présente. On admet généralement que le fonctionnement de la R. P. avec le vote transférable, pour donner de bons résultats, exige des circonscriptions élisant au moins cinq députés. Or si la carte électorale peut facilement se prêter à cette combinaison dans les vieilles provinces de l'Est, il n'en va pas de même dans l'Ouest où la population est beaucoup plus clairsemée. Ainsi la Saskatchewan, à son taux actuel de seize députés, ne formerait que trois collèges électoraux. On devine quels inconvénients de toutes sortes il en résulterait et pour les électeurs et pour les candidats.

Mais l'obstacle n'est sans doute pas insurmontable. Nos législateurs ont le devoir—et ils le comprendront—de travailler à faire aboutir une réforme dont la popularité s'affermit et dont tous s'accordent à reconnaître aujourd'hui le bien-fondé.

Donatien Frémont.

Le cinéma éducateur?

Ce qui suit est emprunté à un journal de Paris, mais les faits qui y sont relatés se sont passés aussi tout récemment chez nous.

Il n'est plus rare de voir dans les faits-divers qu'un gamin ou une gamine s'est ligoté ou fait ligoter, bâillonner, blesser même, pour simuler une agression et un vol, comme moyen d'expliquer la disparition d'une somme d'argent.

Pas plus tard que ces jours-ci, c'est à Beauvais, un jeune clerc d'huissier de 14 ans qui va imaginer un enlèvement par des bandits en auto et se fait amputer d'un pied par l'express en croyant authentiquer ainsi son récit. C'est ensuite, à Ormancey, près de Dijon, une jeune fille qui s'attache au pied de son lit pour rejeter sur de prétendus voleurs masqués la disparition d'une somme d'argent.

Cinéma! Cinéma! Voilà de tes coups. La vertu n'étant pas scénique, on se rabat sur les méfaits et les aventures dont un esprit peu cultivé fait une salade, profitable au vice, naturellement. L'éducation par le cinéma est un problème dont la solution est encore bien lointaine.

L'affaire de l'école Ethier

La cause des commissaires d'école Léger Boutin et Rémi Ethier est venue devant le juge Doak à Wakaw le 23 mai. La défense a été très habilement présentée par M. Diefenbaer avocat de Wakaw, et M. Adrien Liboiron, de Vonda. Tous les deux méritent des éloges pour le soin qu'ils ont apporté à la préparation de cette cause laquelle va établir un précédent dans la question très importante de l'enseignement du français et du catéchisme à l'école.

Le juge a réservé son jugement. Nous le ferons connaître dès qu'il sera rendu.

———:o:———

L'échéance du 31 mai

PARIS — La commission des réparations a reçu lundi la réponse allemande à ses demandes au sujet des réparations. Il n'a n'a pas été décidé encore quand cette réponse serait publiée.

———:o:———

CHICAGO — Le prix du blé a fait une chute sensationnelle lundi. Les livraisons de mai sont tombées à $1.18 3-4, soit une dégringolade de 10 sous 1-2.

Jubilé de S. G. Mgr Grouard

Le vénérable vicaire apostolique d'Athabaska est âgé de 82 ans

Demain 1er juin, Sa Grandeur Mgr Emile Grouard, de Grouard, Alberta, célèbre son jubilé de diamant.

Ordonné prêtre le 3 mai 1862, à Boucherville par Mgr Taché, l'abbé Grouard partait immédiatement pour St-Boniface, Manitoba, où il arriva au commencement de juin. Le 8 juin il repartait pour le lac Athabaska; en ce temps-là, un voyage de 55 jours, en se pressant.

Pendant de nombreuses années, le Père Grouard fut missionnaire de la grande tribu des Esclaves, aux forts Providence, Simpson, des Liards et Nelson.

Pour avoir une idée des distances que le Père Grouard devait parcourir pour visiter ses missions, il suffit d'en connaître l'étendue. Du fort Providence, où était supposé être sa résidence, au fort Simpson, 170 milles; du fort Simpson au fort des Liards, 217 milles; du fort des Liards au fort Nelson, 160 milles; du fort Providence à Saint-Joseph, sur le Grand Lac des Esclaves, 180 milles. Et que de voyages en dehors de la "paroisse."

Qu'on se représente maintenant ce que devait être la vie, dans ce pays où il n'y avait aucun moyen de locomotion, si ce n'est en canot, l'été — canot qu'on devait porter sur ses épaules, dans les "portages" si nombreux de ces rivières rapides —, et puis les raquettes en hiver pour le missionnaire, et la traine à chiens pour le bagage. Aucune culture possible, manque d'outils, pas même pour se loger une cabane rudimentaire, la plupart du temps: rien, rien de ce que peut donner la civilisation, le dénuement complet, absolu, pendant des années et des années, avec l'obligation de fournir un travail pénible, constant, ayant à répondre aux appels sans cesse renouvelés des familles sauvages disséminées sur un si vaste territoire.

On a peine aujourd'hui à concevoir, à comprendre les sacrifices que ces missionnaires se sont imposés pour le salut des âmes, et on est porté à croire qu'avec le progrès de la civilisation, ces durs sacrifices ne sont plus nécessaires, que maintenant les missionnaires, dans ces pays lointains, sans vivre dans l'abondance, ont au moins le nécessaire, l'indispensable. C'est une erreur. Aujourd'hui, grâce aux progrès, on peut plus facilement fournir aux missionnaires de ces régions lointaines de notre pays, ce qui leur est indispensable; mais pour cela il faut de l'argent, et c'est généralement ce qui manque.

Monseigneur Emile Grouard, évêque-missionnaire depuis 32 ans, âgé de plus de 82 ans, après plus d'un demi-siècle d'apostolat dans notre pays, va célébrer son jubilé de diamant le premier juin. Pourquoi ne profiterions-nous pas de cette occasion pour lui témoigner notre reconnaissance en lui faisant une offrande pour ses missions si intéressantes, mais si pauvres? Il en a grandement besoin; et puis pour une fois, il devrait être possible d'aider à des Missions Canadiennes au Canada.

Les offrandes pourraient être adressées directement à Sa Grandeur Mgr Emile Grouard, à Grouard, Alberta.

———:o:———

A la gloire du Père Hugonard, O.M.I.

Le Club Belge de St-Boniface, réuni en séance de comité le 20 mai 1922, prend la résolution suivante:

"Le Club Belge de St-Boniface adhère de tout coeur au projet d'érection à Lebret, en Saskatchewan, d'un monument à la mémoire du Père Hugonard, O.M.I., vaillant apôtre de la foi et de la civilisation. Décide d'encourager par tous les moyens la réalisation de cette grande cause.

Le Club Belge de St-Boniface.

———:o:———

Belle apparence

Les semailles du blé sont terminées et la germination est rapide. Les perspectives sont des plus favorables. Il ne semble pas que la réduction de la superficie en blé dans la Saskatchewan soit supérieure à 10 p.c. Les pluies récentes ont grandement favorisé la levée du grain et il y a dans le sol une abondante réserve d'humidité.

Dans le nord de l'Alberta, la température a été remarquablement favorable la semaine dernière. Le blé couvre la terre et pousse uniformément épais. La superficie ensemencée sera supérieure à celle de l'année dernière.

Le Trio Larrieu à Winnipeg

WINNIPEG — La première soirée donnée dans l'Ouest par le célèbre Trio Larrieu, au théâtre Dominion, a été très brillante. On remarquait, dans l'assistance nombreuse et enthousiaste: S. G. Mgr Béliveau, l'agent consulaire de France, le R. P. Beys, provincial des Oblats, le R. P. Normandin, curé du Sacré-Coeur, M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et un grand nombre d'autres membres du clergé.

On parle de l'organisation d'un deuxième concert à Winnipeg. En attendant, le Trio Larrieu a commencé sa tournée dans les centres français du Manitoba et partout il obtient un succès mérité.

Voici ce qu'écrivait notre confrère la *Liberté* au lendemain du concert de Winnipeg:

"Il nous a été donné, hier soir, d'entendre les chansons d'Albert Larrieu interprétées par ses artistes; c'est beau, c'est noble, c'est touchant et d'une inspiration patriotique du meilleur aloi.

"M. Larrieu a quitté la France, il y a cinq ans, pour coopérer à l'oeuvre de Mgr Baudrillart, française du comité de propagande française à l'étranger. Un des hommes les plus en vue de la province de Québec disait tout dernièrement que de toutes les missions françaises envoyées au Canada, la mission Larrieu, bien que n'ayant rien d'officiel, avait été celle qui, de beaucoup, avait le plus fait pour atteindre le but proposé.

"M. Larrieu n'a pas fait un voyage rapide à travers le pays en ne touchant que certains points principaux; il a senti l'âme populaire et est devenu l'un des plus francs adversaires de tous les préjugés qui nous ont fait tant de mal à l'étranger, même en France. Nous osons presque dire qu'il est devenu Canadien comme il est Français; aussi la veillée canadienne qu'il nous a donnée hir soir, de concert avec ses artistes, vaut en tous points sa veillée bretonne.

"Nous ne faisons aucune prétention de poser en connaisseur de l'art vocal ou musical, mais il y a une règle générale d'esthétique qui guide assez sûrement le profane dans l'appréciation d'une oeuvre d'art: "Le beau, a dit un vieil auteur, est ce qui plait." A ce compte, nous avons eu une bien belle veillée, hier soir, car elle a plu à tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'être présents.

"Il serait peu galant de faire une comparaison entre M. et Mme Duprat; vraiment il serait difficile de faire un choix entre les deux. Mme Duprat a une souplesse d'exécution qui trouve les plus délicates nuances et qui reste toujours dans un naturel parfait. M. Duprat met une note de vérité et de sécurité dans l'interprétation de la chanson qui va droit au coeur; quand la note finale se fait entendre, on ne peut s'empêcher de dire: "C'est beau." Voilà, il nous semble comment il faut chanter quand on a conscience que le chant est de la grande éloquence. Nous oserions presque dire que ce chant est une prédication.

"Dans la veillée bretonne, "Les Semailles" et "En Ramant" nous ont surtout charmés. Dans la veillée canadienne, "La Bénédiction" et la "Feuille d'Erable" ont une saveur chrétienne et de terroir qui tirent les larmes.

"Pour résumer en peu de mots, tout ce programme est artistique, délicat et d'une grande inspiration patriotique et chrétienne.

"Les paroisses qui voudront se procurer une récréation artistique et d'une grande inspiration patriotique, feront bien de ne pas manquer d'inviter M. Larrieu et ses artistes.

"Quelle différence, mon Dieu, entre ces chansons et les horreurs qui sont chantées chez trop des nôtres. Nous regrettons vraiment que M. Larrieu, qui est plus artiste que marchand, n'ait pas apporté un plus grand nombre de ses recueils de chansons. Les quelques dizaines de copies offertes, hier soir, à l'auditoire après l'exécution de quelques-unes de ces chansons ont été enlevées en un tour de main; il n'y en a pas eu pour satisfaire la moitié de ceux qui désiraient se les procurer.

"Comme nous souhaitons que ces chants avec ceux de Botrel et nos vieilles chansons canadiennes remplacent, dans nos salons, tous ces chants de bas étage qui se chantent en anglais, chez nous, et qui déparent notre vie canadienne et ruinent le sentiment du délicat et du beau!

"A M. Larrieu et à ses artistes, nos remerciements et nos souhaits de succès."

La tournée Larrieu dans la Saskatchewan

L'organisation de la tournée Larrieu dans la Saskatchewan a été confiée par le comité exécutif de l'A. C. F. C. à M. J. E. Morrier. Celui-ci vient de terminer la préparation de l'itinéraire et est en mesure d'annoncer le lieu et la date de tous les concerts qui seront donnés dans la province par M. Larrieu et ses artistes.

20 juin, Wauchope; 22, Meyronne; 24, Willow Bunch; 26, Ponteix; 29, Gravelbourg; 1er juillet, Montmartre; 3, Vonda; 5, Duck Lake; 7, Prince Albert; 11, Saint-Brieux; 14, Marcelin.

M. Morrier accompagnera les artistes dans toutes ces localités, comme représentant de l'A. C. F. C.

Le Trio Larrieu, après avoir chanté au Manitoba et dans la Saskatchewan, se rendra également dans l'Alberta.

A Rome

La clôture du Congrès Eucharistique

ROME — Le Congrès eucharistique, qui durait depuis mercredi, s'est clôturé solennellement lundi par un Te Deum chanté par les choeurs réunis du Vatican, en présence du Souverain Pontife, des cardinaux présents à Rome, d'une multitude de prélats et de 60,000 pèlerins. Cette cérémonie qui a couronné la grande réunion mondiale des catholiques dans la Ville Eternelle était très impressionnante et dégageait une atmosphère intensément religieuse.

———:o:———

La fête de Dollard

La fête de Dollard a définitevement pris tous les caractères d'une fête véritablement nationale. A Montréal, à Carillon, dans tous les principaux centres français, on a célébré la mémoire de Dollard.

Cinq cents personnes sont parties de Montréal à bord de la *Duchess of York* et se sont rendues à Carillon, théâtre de l'exploit de Dollard. Ce pèlerinage était organisé par l'*Action française.* M. l'abbé Groulx a prononcé le discours de circonstance.

La fête de Dollard a été fêtée au parc Lafontaine, au milieu d'un décor merveilleux de soleil, de clarté, et de verdure. Des discours ont été prononcés par le Dr. Baril, l'échevin Sansregret, M. Delalande, l'abbé Dupuis et M. Hervé Roch.

Une soirée de Dollard a eu lieu le soir dans la salle du Gesu. En dehors du programme artistique très brillant, deux allocutions fortement pensées ont été prononcées par le R. P. Louis Lalande, S.J., et M. l'abbé Philippe Périer.

Retraites fermées

Comme l'été dernier, les RR. PP. Trappistes de St-Norbert veulent bien nous ouvrir leur charmante solitude pour les retraites fermées.

Elles commenceront chaque vendredi soir à 9 heures, pendant dix semaines consécutives. La première s'ouvrira le 30 juin au soir, pour les membres de l'A. C. J. C.

Nous demandons à tous ceux qui ont à coeur la plus grande gloire de Dieu de se faire apôtres pour nous trouver des retraitants. Les familles et les paroisses ont tout à gagner à ce que les hommes fassent ces retraites. Plus nous aurons d'hommes surnaturels, plus il y aura de bonheur dans la société. Or, rien de mieux pour former ces hommes que les retraites fermées.

Qu'on nous permette un avis bien pratique pour faciliter le recrutement: on voudra bien donner son nom aussitôt qu'on est décidé de faire une retraite, sans attendre qu'on vienne le demander. Que les anciens retraitants, au moins, nous évitent la perte de temps d'aller les chercher un par un. On comprend que cela soit nécessaire pour déterminer un homme qui ne connaît pas l'incomparable avantage d'une retraite fermée, mais ce n'est pas le cas pour les anciens. Nous espérons donc qu'ils nous enverront spontanément leurs noms, et cela aussitôt que possible au

Père O. Lacouture, S.J.,
Collège de St-Boniface.

———:o:———

Les Etats-Unis vont fortifier le canal de Panama

Le gouvernement américain va faire pousser activement la fortification du canal de Panama. Ses ingénieurs vont procéder à la construction de forts qui seront pourvus de canons de 406 millimètres, le plus gros calibre autorisé par le traité de Washington relatif à la limitation des armements navals.

La Campagne Nécessaire

Votre papeterie est-elle bilingue?

Pour le commerçant, le professionnel où l'homme d'affaires franco-canadien, la papeterie bilingue est le complément obligatoire de l'enseigne bilingue. Son champ d'action est même plus étendu. L'enseigne du marchand ne s'adresse guère qu'à la localité; ses lettres et ses factures peuvent aller beaucoup plus loin. Elles traduisent sa personnalité auprès du client ou du correspondant de l'extérieur, et le simple souci du bon renom et de la dignité personnelle devrait suffire à lui indiquer la voie à suivre.

Aucun de nos compatriotes ne voudrait s'exposer de gaieté de coeur à passer pour un Canadien sans conviction, sans fierté, encore moins pour un homme ridicule; et cependant un grand nombre n'ont pas peur d'affronter ces risques sérieux en faisant quotidiennement usage de papeterie exclusivement anglaise pour correspondre avec des gens de leur race. Mettons que la majorité de ceux avec qui ils sont en relations d'affaires ne portent pas attention à ce *détail;* il n'en est pas moins vrai que quelques-uns le notent et ce sont souvent ceux dont ils tiennent le plus à conserver l'estime.

En-têtes de lettre, enveloppes, factures, états de comptes, circulaires, etc, employés par les nôtres dans les centres franco-canadiens devraient donc être en principe bilingues.

L'excuse de la note à payer

De grâce, n'essayez pas de vous défendre en invoquant la dureté des temps et le surcroît de dépenses que cela vous occasionnera. Il ne vous en coûtera pas un sou de plus. Que vous ayez des en-têtes de lettre et des factures en français et d'autres en anglais, pour les deux catégories de votre clientèle, ou — ce qui est préférable — que toute votre papeterie soit bilingue, vous ne payerez pas plus cher que si elle était simplement anglaise. N'importe quelle imprimerie vous fera un en-tête de lettre, une enveloppe ou une facture bilingue sans majorer son prix. Même si vous décidez d'avoir double papeterie — anglaise et française — vos frais d'impression ne seront pas, en fin de compte, plus élevés; car si vous avez à faire un plus gros déboursé initial, votre consommation d'imprimés ne sera pas plus forte pour cela.

Maintenant, un conseil utile. Nous ne voulons faire ici aucune réclame pour notre propre maison, mais il est bon de rappeler à ceux qui l'ignorent que les imprimeurs anglais n'ont pas les accents, sans lesquels le français perd sa véritable physionomie. (Nous ne parlons pas, bien entendu, des fantaisies linguistiques qu'est exposé à commettre tout typo pour qui notre langue est de l'hébreu).

A tous sans exception...

Ce que nous disons de la papeterie bilingue ne s'adresse pas uniquement aux hommes d'affaires, mais à tous nos compatriotes sans exception et plus spécialement peut être à ceux qui, par leur position, sont appelés à prêcher d'exemple et à donner le ton dans leur milieu: membres du clergé, communautés religieuses, avocats, médecins, pharmaciens, etc.

Les municipalités rurales et les commissions scolaires, les premières surtout, font un usage constant de papeterie et d'imprimés de toutes sortes. Partout où les contribuables sont en majorité ou en partie franco-canadiens, ils devraient insister pour que les formules et les avis qu'on leur adresse soient en français. C'est leur droit, c'est leur devoir de l'exiger. Les conseillers municipaux et les commissaires d'école franco-canadiens devraient être les premiers à admettre la légitimité de ce service bilingue et à l'établir sans se faire tirer l'oreille.

Quelques municipalités ont déjà donné l'exemple. Nous avons cité celles de Grant (Vonda, Howell, Saint-Denis) et de Saint-Louis qui ont publié des rapports financiers annuels dans les deux langues; mais la liste devrait être beaucoup plus longue et des efforts devraient être tentés sans retard pour obtenir du français partout où il est raisonnable qu'on nous en accorde.

Des catalogues de machines agricoles en français

M. J. B. Dorais, agent de machines agricoles à Marcelin, nous adresse un exemplaire de l'édition française d'un élégant livret publié par la compagnie De Laval pour annoncer son écrémeuse bien connue. Il a reçu une grande quantité de ces livrets pour distribuer à sa clientèle.

Notre compatriote nous écrit à ce propos:

Il me fait plaisir de vous dire que la plupart des compagnies que je représente m'envoient de la littérature en français. Si les agents de machines insistaient davantage, bientôt il serait facile d'avoir des catalogues français de toutes les compagnies de machines sérieuses établies dans la Saskatchewan.

M. Dorais a raison. Il n'y a pas de doute que si tous les agents de machines agricoles franco-canadiens voulaient faire leur devoir, nous obtiendrions vite satisfaction. Nous pouvons dire que sur ce point particulier, il suffit de demander avec la persistance voulue. La plupart de ces compagnies ont déjà de la littérature en français; ce n'est donc pas une dépense additionnelle qu'elles ont à faire. Ce qu'il y a à exiger d'elles, c'est simplement qu'elles fournissent des imprimés français à leur clientèle française de l'Ouest, comme elles en donnent déjà dans la province de Québec. Leur intérêt bien compris devrait leur dicter cette ligne de conduite et il appartient à leurs représentants d'attirer leur attention sur ce détail important. Un trop petit nombre d'entre eux, malheureusement, s'intéressent à cette reconnaissance pratique de notre langue; mais s'ils négligent ou ne comprennent pas leur devoir, c'est à leurs clients de le leur rappeler ou de le leur faire comprendre. En sachant parler à propos et avec l'insistance voulue, on obtiendra certainement gain de cause.

Des étiquettes bilingues

Un marchand de Dumas, M. A. Séguin, nous écrit:

Je remarque dans le Patriote votre article: "Des enseignes bilingues." C'est bien juste ce que vous dites et j'espère qu'avec le temps vous serez compris.

Ne serait-il pas important aussi de faire une grosse campagne auprès des manufactures et d'exiger qu'elles mettent en bon français le contenu de chaque boite ou paquet?

Vous aurez fait beaucoup pour la langue française quand vous aurez convaincu nos manufacturiers de mettre une étiquette bilingue sur leurs marchandises.

Continuez votre belle oeuvre, je vous souhaite bon succes.

Oui, une étiquette bilingue sur chaque boite de conserve, sur chaque produit alimentaire ou autre, il faudra bien y arriver. Mais nous ne pouvons pas poursuivre tous les buts à la fois et il y a un certain ordre logique à observer. Avant de demander aux autres de tenir compte de notre langue, il convient de fournir la preuve que nous la respectons nous-mêmes et que nous lui accordons chez nous la place qui lui revient. Cette première victoire nous aidera beaucoup à remporter la seconde. Que tous nos commerçants, tous nos hommes d'affaires, tous nos professionnels se fassent d'abord un devoir d'arborer des enseignes bilingues, de se servir de papeterie bilingue; ils seront beaucoup plus forts ensuite pour exiger de leurs fournisseurs la reconnaissance du français.

Ils ne faut pas oublier non plus que le journal ne saurait tout faire à lui seul. Son rôle se borne à fournir des indications et à aiguiller les bonnes volontés agissantes. Dans le domaine commercial, il n'y a que les affaires qui comptent. Il faut fournir la preuve que cela paie les manufacturiers d'avoir du français pour qu'ils nous en donnent. C'est aux marchands, leurs clients directs, qu'il appartient de faire leur éducation sur ce point.

Il s'agit moins de formuler une protestation que de prendre une résolution pratique et de la tenir. Certaines maisons apposent des étiquettes bilingues. Nous en avons même dans la province de Québec qui n'ont pas peur de lancer leurs produits dans le public sous une marque française. Pourquoi les magasins tenus par nos compatriotes n'auraient-ils pas ces produits à l'exclusion des autres? C'est le bon sens même et c'est l'unique moyen de faire entendre notre juste réclamation. Le jour où les manufacturiers s'apercevront que leurs marchandises ont cessé d'être en faveur auprès d'une portion notable du public à cause de leur enseigne unilingue, la bataille sera bien près d'être gagnée.

Lettres au "Patriote"

Cherchant à tout accaparer

M. le Directeur du *Patriote de l'Ouest,*

Monsieur,

Il y a quelque temps paraissait dans les journaux un article, de provenance intéressée probablement, louangeant l'excellent esprit civique du juge de paix et des conseillers de la municipalité rurale de St-Louis.

Voulez-vous permettre à un témoin désintéressé de donner à vos lecteurs l'une des dernières preuves de cet esprit public. Le nom de la *municipalité est le nom de l'un des* rois de France et l'on aurait cru que ce nom soulevait un sentiment de respect dans le coeur de tout Français. Il y a aussi dans notre municipalité le hameau de Domremy, un nom dont doit être fier tout catholique. Cependant, le conseil, dont la majorité *se compose* de Français et de catholiques, poussé par cet esprit de malaise qui semble pénétrer partout le monde au moment présent, a passé une résolu*tion demandant de changer le nom* de la municipalité. Ils croient probablement que Saint-Louis est dans les célestes régions depuis si longtemps qu'il ne saurait ressentir l'affront. Si encore on avait proposé de changer le nom actuel de la municipalité en celui de Domremy la *question de sentiment aurait pu servir d'explications*, surtout depuis les honneurs rendus à l'héroïne martyre par les cardinaux; le seul inconvénient c'est que les personnes *de langue anglaise aurait prononcé* le mot comme il est écrit. Mais le conseil ne s'est pas arrêté à cette considération et il a choisi le nom fils espérés étant donné que la pa*table pour une famille, mais appli*qué à une place il a le don de chatouiller désagréablement les narines de tout *citoyen bien pensant*: à en juger par les annales judiciaires, cette place semble être le rendez-vous des indésirables.

Je crois maintenant, Monsieur le Directeur, que *les lecteurs seront en* mesure de juger par eux-mêmes de la sur-excellence de l'esprit civique d'un corps dirigeant qui rejette deux noms honorables et glorieux, dont *l'un a été porté par nos voisins de*puis plus de 40 ans, pour inscrire sur la carte de la Saskatchewan le nom du hameau Hoey *qui, appliqué* à une municipalité, devient une tache.

Quel est le mobile d'un acte semblable? Les témoins du dehors, qui *sont à même de juger les cartes,* disent qu'il n'y a aucune raison. On peut supposer une explication du fait que la majorité des conseillers sont menés par le bout du nez — *où se mènent ainsi entre eux* — et se trouvent dans la désagréable alternative de voir s'évanouir les profits espérés *étant donné que la pu*blicité dont jouit le hameau de Hoey n'est pas de la bonne sorte. Ils désirent donc réduire la violence du poison en élargissant le cadre où il *pourra opérer.*

Comme exemple de tentative de tout accaparer, cette action est difficilement surpassable. Cette manière d'agir rappelle l'individu qui s'approprie les biens que le public ne peut protéger dans la hâte et l'affolement d'un incendie.

Sincèrement votre,
R. F. BOND.
Saint-Louis, Sask.

P.S. — *En toute justice il faut dire* que le juge de paix et un autre conseiller, membre de la même famille, ont voté contre la résolution.

—:o:—

Une critique

Monsieur le Rédacteur,

Deux fois déjà j'ai eu le regret de remarquer que votre bureau éditorial prend la regrettable et certainement peu louable faiblesse de laisser paraître dans les colonnes de votre journal des articles insérés en apparence dans les intérêts du fermier et écrits par des individus qui préfèrent se cacher sous le nom de "fermiers."

Permettez-moi donc de vous dire que ces individus-là, qui se présentent sous le *déguisement* de "fermiers," peuvent être considérés comme des messieurs absolument opposés aux intérêts du fermier. Ils peuvent être des spéculateurs effrénés de l'Echange de Grain à Winnipeg, ou des gérants de banques encouragés et approuvés par leurs bureaux-chefs.

Il est possible aussi que l'on se trouve en face d'un avocat quelconque, mécontent, chagrin et humilié par sa récente défaite électorale aux élections fédérales ou provinciales; car ces messieurs du barreau depuis les âges les plus reculés, ont pris sur eux-mêmes l'arrogante habitude de se considérer les seuls capables de nous représenter aux deux parlements.

En conséquence, étant donné votre manière d'agir en faveur de ces messieurs incognito, je vous en prie et je vous fais un appel au bon sens, de vouloir discontinuer l'insertion dans vos colonnes des articles non signés par le vrai nom et l'adresse de résidence des écrivains. Le *Morning Leader,* ce journal si bien connu à travers tout l'Ouest, depuis longtemps a reconnu la justice de l'opposition de ses lecteurs aux articles insérés incognito dans ses colonnes, et repousse courtoisement et continuellement les instances de ces individus qui n'ont pas le courage d'écrire la main ouverte. Le *Morning Leader* a eu déjà l'occasion d'insérer dans ses colonnes éditoriales de mes articles et le courage ne m'a point fait défaut de les signer de mon nom accompagné de mon adresse domiciliaire.

Veuillez, s'il vous plaît, trouver de l'espace dans vos colonnes pour cet article.

Bien à vous,
Jérôme Ternier,
Ponteix, Sask.

Note de la Rédaction — Nous fe*rons simplement remarquer à notre* honorable correspondant que nous n'insérons aucune lettre dont l'auteur ne nous fait connaître son nom et son adresse. Cependant ce nom et cette adresse ne sont pas forcément publiés et il est loisible à nos correspondants de signer d'un pseudonyme. Cette façon de procéder n'est pas particulière au *Patriote; elle est de règle dans tous* les journaux sans exception, y compris le *Leader,* dont M. Ternier in*voque l'exemple contre nous.*

—:o:—

"Romains"

Oui, nous sommes "Romains." Et puis, après?... Nous sommes "Romains," c'est-à-dire que nous avons sur l'origine et la destinée de l'homme une doctrine dont le maître est à Rome et dont les adeptes sont répandus dans le monde entier.

Nous sommes romains, c'est-à-dire *que nous nous conformons libre*ment et délibérément à cette doctrine pour honorer notre Dieu et le servir, pour fuir le mal, pour pratiquer le bien, pour nous rapprocher *autant que possible des enseigne*ments du Christ, et pour apaiser dans nos âmes cette inquiétude secrète qui tourmente tout être pensant aux heures où il se place en face du mystère de la vie.

Nous sommes romains comme l'ont été nos pères depuis quinze siècles, *comme le devint Clovis le* jour où il posa les glorieux fondement de la fondation des Francs, comme le furent Charlemagne, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, Cartier, *Maisonneuve, et tant d'autres héros.*

Nous sommes romains comme l'étaient, au siècle passé, les Taché, les Grandin, les Laflèche, les Lacombe, les Langevin, les Laurier.

Nous sommes romains comme l'était Foch, le jour où il donnait l'ordre à ses bataillons d'arrêter leur *marche triomphante parce que l'en*nemi avait capitulé! Nous sommes romains comme l'étaient les savants Pasteur, Branly, Carell.

Nous sommes romains comme l'étaient *ces évêques et ces prêtres qui,* renouvelant ici l'oeuvre que leurs prédécesseurs avaient fait dans l'ancienne France, "faisaient le Canada ainsi que les abeilles construisent *une ruche*"; comme l'étaient ces génies qui bâtirent les vieilles cathédrales d'Europe, comme l'étaient *ces artistes, ces écrivains, ces hom*mes de guerre qui enchâssèrent dans notre histoire le "grand siècle," comme le furent presque tous ces géants qui écrivirent avec leur épée *une des plus belles histoires* nationales. "Canada, terre de nos aïeux, ton front est ceint de fleurons glorieux; car ton bras sait porter l'épée, il sait porter la croix. Ton histoire est une épopée des plus brillants exploits."

Qu'est-ce donc que vous voulez dire, vous, insensés, *qui n'avez* de la religion que le nom, vous dont l'iconoclasme de croyances a causé partout où vous vous êtes trouvés, des querelles et des guerres civiles, *quand vous nous jetez à la figure* cette épithète: "Romains"?

Osez-vous prétendre qu'il existe une antinomie entre l'épithète de Romain et le titre de Canadien?

Prétendez-vous qu'on ne peut être bon Canadien quand on est "Romain"?

En êtes-vous là? Etes-vous assez aveugles pour ne pas pouvoir lire même une page de notre histoire?

Et c'est vous, les "loyaux rebelles," vous qui au siècle dernier com*plotiez pour renverser de son trône* notre grande reine Victoria pour lui substituer le duc de Cumberland, vous qui brûliez le Parlement de Montréal, vous qui brûliez nos églises et nos collèges à *Philadel*phie, vous qui mainte et mainte fois durant ce siècle avez menacé de jeter dans la "*Boyne*" notre auguste souverain, vous dont dix commissions royales durant les soixante dernières années nous ont édifiés sur la nature de votre 'loyauté,' c'est vous qui venez nous traiter de sujets déloyaux!... C'est vous qui venez nous dire: "vous croyez en Dieu et en Jésus-Christ, comme on y croit à Rome, donc vous n'êtes pas des sujets fidèles, vous êtes des Canadiens déloyaux.

Insensés, aveuglés par le fanatisme *et l'orgueil, regardez donc!*

Où le sentiment du patriotisme survit-il à toutes les usurpations qui veulent l'étouffer? Quels sont les pays vaincus qui demeurent les *plus réfractaires à la dénationalisation* malgré les efforts des vainqueurs?...

Je ne parle pas du Canada français qui restera toujours le Canada français tant qu'il sera "Romain." Pourquoi la Pologne, aujourd'hui ressuscitée, est-elle toujours restée polonaise, malgré les persécutions, tantôt sanglantes et atroces, tantôt habiles et perfides des Russes et des Prussiens qui l'ont tenue si longtemps sous leur joug?

Pourquoi l'Irlande est-elle toujours irlandaise? Pourquoi la Hongrie est-elle toujours hongroise? Pourquoi l'Ukraine est-il toujours resté national? Pourquoi enfin l'âme alsacienne est-elle toujours restée française, et la plus française peut-être des provinces de France? Parce que ces peuples vaincus et toujours indomptés sont des peuples "romains."

Parce que le catholicisme est précisément l'agent de conservation le plus efficace et le plus durable pour les nationalités. Où se recrutent aujourd'hui les serviteurs de l'Internationale, les défenseurs du socialisme et du bolchevisme, les amis du communisme et autres théories subservives? Où se recrutent les amis du désordre et de l'anarchie? Viennent-ils du camp des "romains"? Répondez, et si vous avez des yeux pour voir, ouvrez donc vos yeux et regardez!

*Non, si la Troisième Internatio*nale recrute des catholiques, ce sont des catholiques apostats. Ce ne sont plus des "romains," ce sont des fils de Voltaire, de Jaurès et de Karl Max.

Il est de l'essence du catholicisme d'enraciner les peuples dans leur sol, parce que le catholicisme entretient le culte du clocher, du cimetiè*re, du foyer natal*; parce qu'il est une âme immortelle sur laquelle la force et la violence n'ont point prise et qui survit à la destruction des choses en lesquelles elle s'incarne.

Le catholicisme rapproche et fond en une seule famille toutes les familles issues de la même race; s'il est *universel,* il *n'est pas interna*tional. Ses évêques, ses prêtres et ses fidèles prennent à Rome la règle de leur foi, mais ils restent chez eux et restent de chez eux. Nulle part la *flamme du patriotisme n'est* aussi vivace que là où elle s'allume au feu de l'autel.

Voilà ce que dit l'histoire à ceux qui savent la lire, ce que dit la philosophie à l'homme qui raisonne et ce que dit le bon sens à qui ne l'a point perdu.

*Non, pour conserver indestructi*bles et irréductiblement unies les *nationalités,* il n'y a point de lien plus puissant, plus efficace et plus durable que le "ciment romain."

Gallus Cyr.

—:o:—

L'hon. Malcom abandonne la politique

WINNIPEG — L'hon. George H. Malcolm, qui a annoncé récemment qu'il abandonnait le poste de ministre de l'agriculture dans le gouvernement Norris, déclare en outre qu'il renonce actuellement à la vie publique.

Il est évident, dit-il, que le parti *de Norris et les Fermiers-Unis* sont incapables de s'entendre, et comme il a soutenu les deux partis comme membre du gouvernement et comme membre de l'organisation des Fermiers-Unis, la seule chose qui lui reste à faire est de se retirer.

—:o:—

L'occupation militaire de la Haute-Silésie va cesser

PARIS — L'occupation militaire de la Haute-Silésie va probablement prendre fin le dernier jour de juillet, d'après le rapport de la commission alliée qui a été étudiée par le conseil des ambassadeurs.

Quatorze mille hommes des armées alliées sont encore en Haute-Silésie. Sur ce nombre il y a 11,000 Français, 1,500 Anglais et 1,500 Italiens.

Les Allemands et les Polonais en sont revenus récemment à un accord au sujet des réajustements dans le district et les commissaires prévoient maintenant une situation qui va permettre le rappel de toutes les troupes dans les soixante jours.

Nouvau diocèse de Gaspé

QUEBEC — L'archevêque de Québec annonce officiellement l'érection d'un nouveau diocèse, celui de Gaspé.

Cette nouvelle est la confirmation de la rumeur qui voulait que le diocèse de Rimouski soit divisé. Les autorités religieuses de ce diocèse désiraient cette division afin de rendre plus facile et plus prompte l'administration religieuse et pour faciliter la distribution des secours religieux à la population de ce vaste diocèse.

Le diocèse de Rimouski a été érigé en 1867. Il comprenait les comtés de Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski et Témiscouata. Cent cinq paroisses avaient été érigées dans ce diocèse, qui comprenait aussi 26 missions et dessertes.

Les catholiques sont au nombre de 145,758 âmes. Il y a 198 prêtres séculiers et 11 prêtres réguliers.

Le diocèse de Rimouski est sous la direction de Sa Grandeur Mgr J. R. Léonard depuis 1919. C'est le troisième évêque de ce diocèse.

—:o:—

Les victimes de la tuberculose

Les décès causés par la tuberculose au Canada en 1921, à l'exception de Québec, sont au nombre de 4,773, d'après les statistiques publiées par le bureau des statistiques du Dominion. Sur ce total, 3,897 décès ou 82 pour cent sont dus à la tuberculose des poumons. Ontario est en tête avec 2,083 mortalités dont 1,731 de tuberculose pulmonaire, la Nouvelle-Ecosse, 702 et 579 de tuberculose pulmonaire; Manitoba, 420 et 305; Colombie-Anglaise, 409 et 323; Nouveau-Brunswick, 403 et 336; Saskatchewan, 323 et 256; Alberta, 306 et 256; Ile du Prince-Edouard, 127 et 111.

Une collision en mer fait une centaine de victimes

BREST, France, — Le navire "Egypte," de la ligne Peninsula and Oriental, a été frappé par le fréteur "Seine," au large de l'île d'Ouessant et a été coulé. Il y avait à bord de l'"Egypte," qui venait de quitter Londres en route pour Bombay, 38 passagers et 240 hommes d'équipage. Après la catastrophe on constata la disparition de 15 passagers et de 80 matelots.

La mer était très mauvaise au moment de l'accident, qui s'est produit à 20 milles du phare Armen.

La "Seine," considérablement endommagée, est arrivée à Brest avec un *grand nombre de rescapés et de* cadavres.

Les versions des deux capitaines montrent que cet accident était inévitable. Les rescapés de l'"Egypte" *disent que l'équipage de ce navire,* composé en grande partie d'Hindous, s'est très mal conduit lors du désastre, *s'emparant des chaloupes* de sauvetage avant les passagers.

Le travail de sauvetage fut accompli avec un grand dévouement par l'équipage de la "Seine."

Cartes Professionnelles

MEDECINE

LOI

DIVERS

La Session Fédérale

LE DISCOURS SUR LE BUDGET

Une lourde dette pèse sur les épaules du contribuable canadien — Il faut pratiquer l'économie et payer encore plus de taxes — La réduction du tarif désappointe les progressistes.

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, le discours sur le budget fut prononcé mardi le 23 mai. Lorsque M. Fielding entra dans la Chambre, il fut salué par une généreuse ovation sur les bancs de la droite. Quelques minutes plus tard, le ministre des finances se dirigea vers un fauteuil au milieu de la Chambre.

M. Fielding rappelle qu'il prononçait son dernier discours sur le budget il y a onze ans. De grands changements se sont produits depuis dans notre position financière. Notre dette s'est accrue considérablement.

L'économie est indispensable

Le peuple se rend-il bien compte des lourdes obligations que nous avons contractées. M. Fielding souligne en passant les demandes sans cesse grandissantes des municipalités pour les octrois du fédéral. Il nous faut de toute nécessité pratiquer l'économie la plus rigoureuse. Bien des travaux désirables et même urgents devront être renvoyés à plus tard.

Notre situation financière

Pour 1920-21, il y a un surplus de plus de 72 millions. Mais l'on sait à quoi s'en tenir avec ces prétendus surplus qui sont la différence entre les dépenses ordinaires de l'année et le revenu. Durant la période de 1920-21, notre dette s'est accrue de 92 millions. Pour 1921-22, il y a un surplus apparent de $33,125,000 et un accroissement de la dette publique de plus de 86 millions.

Pour l'année fiscale 1922-23, en suivant le système de taxes actuel, M. Fielding estime le revenu à $350,629,000. Il y a une diminution considérable dans l'impôt sur le revenu. Cette année on ne recevra probablement que 60 millions alors que l'an dernier cet impôt donnait au gouvernement la somme $101,500,000. Cette diminution crée une situation financière inquiétante pour un pays qui doit bientôt songer aux premiers versements de sa dette. Alors que l'Angleterre et les Etats-Unis ont déjà fait de substantiels déboursés pour amortir leur dette de guerre, le Canada au contraire n'a fait jusqu'ici que l'accroître. Le gouvernement va faire tous ses efforts pour ne pas continuer dans cette voie dangereuse; les taxes devront être probablement augmentées.

Notre dette est énorme

Au mois de mars 1914, notre dette nette était de $335,668,850. Au mois de mars 1921, elle était de $2,427,296,798.

L'an dernier quatre emprunts ont été opérés par le gouvernement pour les chemins de fer; la somme totale de ces emprunts représente la bagatelle de 161 millions. De nouveaux emprunts seront bientôt nécessaires, mais M. Fielding espère faire un emprunt purement domestique. L'avantage de cet emprunt serait que les intérêts resteraient au peuple canadien.

Le tarif est réduit et les taxes augmentent

Les droits de douanes sur les moissonneuses, faucheuses, charrues et semeuses à disques, sont réduits de 2 1-2 p.c.; pour la plupart des autres instruments aratoires ils le sont de 5 p.c.

Les pharmaciens auront à payer $2.40 de moins par gallon pour l'alcool.

Les droits sur le coton, les lainages, le caoutchouc et tout vêtement tricoté subissent une réduction de 2 1 2 p.c.; la même réduction existe pour les chaussures.

Par contre les taxes sont augmentées sur les cigares et cigarettes. Le sucre de betterave est frappé d'une taxe d'accise de 49 sous.

Il y aura une taxe de 5 p.c. pour toute automobile d'une valeur supérieure à $1200.

Une taxe également de 5 p.c. sur les bonbons; une taxe de 15 sous par gallon pour ales et bières.

Il y aura une taxe additionnelle de 2 sous pour chèque au delà de $50. La taxe pour télégramme est élevée à cinq sous. Les taux préférentiels sur le sucre raffiné s'élèvent du quart au tiers. La taxe sur les ventes sera agmentée de 50 p.c.

M. Fielding a terminé son discours à 4 h. 30.

Déception des progressistes

L'annonce d'une réduction de 2 1-2 p.c. seulement sur les instruments aratoires a plutôt désappointé les progressistes. M. Crerar a refusé de faire des commentaires sur les propositions du budget. M. John Evans, de Saskatoon, s'est déclaré franchement découragé de voir le ministre des finances compter sur le tarif pour un revenu de 103 millions, pratiquement le tiers du revenu total. Cependant cette réduction, si minime soit-elle, est un pas dans la bonne voie.

M. Fred. Johnson (Last Mountain) a déclaré: "Je suis franchement désappointé de voir que la réduction du tarif n'est pas plus substantielle, et je sais que les fermiers éprouveront le même désappointement." M. Johnson s'attendait à une réduction d'au moins 10 p.c.

Les courtiers s'émeuvent

L'augmentation proposée de la taxe sur les chèques a grandement ému les cercles financiers de Montréal. Une pétition signée par tous les membres du Montreal Stock Exchange a été immédiatement adressée au ministre des finances. Les protestataires soutiennent qu'il est impossible de conduire un bureau de courtage avec une telle taxe et réclament une modification.

Les courtiers de Toronto uniront probablement leurs réclamations à celles du Stock Exchange de Montréal.

M. Drayton à l'attaque

L'ex-ministre des finances, M. Drayton, a ouvert le débat sur le budget vendredi après-midi. Il félicite M. Fielding de son exposé budgétaire et raille quelque peu le pessimisme du ministre. Le peuple du Canada a pourtant besoin de paroles d'encouragement. M. Drayton trouve l'estimé du revenu un peu bas et espère que le chiffre de 60 millions sera dépassé de beaucoup.

La réduction du tarif est si minime, déclare M. Drayton, qu'elle ne saurait retenir longtemps l'attention de la Chambre. La politique préférentielle de M. Fielding signifie tout simplement le libre-échange avec l'Allemagne. M. Drayton fait remarquer que l'exposé budgétaire ne parle aucunement de la question du chômage. L'orateur rappelle plus loin les belles promesses des libéraux lors de la grande convention de 1919. Secondé par M. Meighen, il propose l'amendement conservateur.

Le débat se poursuit

M. Robb, ministre du commerce a relevé quelque-unes des attaques de M. Drayton. L'ex-ministre reproche au gouvernement d'avoir réduit le tarif et lui reproche en même temps de n'avoir pas fait plus de réductions. M. Robb avait espéré que les conservateurs qui avaient promis tant de réformes, sans cesse remises à plus tard, auraient aidé franchement le gouvernement à ramener la stabilité dans notre organisme économique.

A une question de M. Crerar, le ministre du commerce a répondu que le gouvernement ne songeait pas à prendre les grands moyens, mais que bientôt il y aurait un marché anglais pour notre bétail.

M. Woods (Dufferin) a pris part au débat. Les gens de l'Ouest s'attendaient à une réduction importante du tarif et ils vont être obligés de se contenter d'une réduction insignifiante. L'orateur a également protesté contre la taxe sur les automobiles qui ne sont plus des objets de luxe.

M. Turgeon (Gloucester) a essayé de démontrer que la réduction de 2 1-2 p.c., qui semble minime à première vue, constitue une forte économie pour les fermiers, si l'on songe au grand nombre de machines agricoles qui nous viennent des Etats-Unis. M. Turgeon a constaté avec satisfaction que nos gouvernants commencent à s'intéresser aux pêcheries.

La session fédérale tire à sa fin. On parle du 15 juin comme de la date approximative de clôture.

:o:

L'expansion de la foi catholique

QUELQUES STATISTIQUES AU SUJET DE L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

PARIS — Lyon et Paris viennent de célébrer le centenaire de la fondation d'une grande oeuvre chrétienne et française: la Propagation de la Foi.

Elle fut officiellement fondée à Lyon, le 3 mai 1822, en une réunion des amis des Missions; depuis trois ans déjà elle existait, grâce au zèle de Melle Pauline-Marie Jaricot, la véritable fondatrice, une Lyonnaise de vingt-trois ans.

En 1800, l'Angleterre comptait 120,000 catholiques; en 1916, pour tout le Royaume-Uni, on en comptait 5,500,000. Dans les Balkans, les écoles, les hôpitaux catholiques se sont multipliés. Aux Indes, quarante-deux diocèses ont été constitués. En Chine, il y a aujourd'hui près de soixante vicariats apostoliques, avec 1350 prêtres européens et 960 prêtres indigènes. Il y a sept diocèses au Japon, sept au Tonkin, trois en Cochinchine.

L'Afrique est évangélisée du nord au sud, du Cap au Caire, de l'est à l'Ouest par une armée de missionnaires de diverses sortes de congrégations, et l'on a vu sur les Grands Lacs des chapelles flottantes!

L'Océanie est parcourue en tous sens par les Maristes.

Mais nulle part les progrès n'ont été aussi rapides qu'aux Etats-Unis. En 1800, il n'y avait qu'un évêque; en 1920, il y a 15 archevêques, 94 évêques, 22,000 prêtres, plus de 20 millions de catholiques!

Pendant les cent années de son existence, l'oeuvre de la Propagation de la Foi a reçu "cinq cent millions" de la charité catholique, mais la France, à elle seule, en a donné "trois cents..." Le diocèse de Lyon s'inscrit pour trente-deux millions.

La France n'a pas seulement donné à l'apostolat plus d'argent que tout le reste de la catholicité: elle a enfanté pour lui plus de missionnaires qu'il n'en a recruté dans la totalité des autres pays. Les "deux tiers" du personnel ecclésiastique des missions sont des Français.

:o:

WINNIPEG — Un journal annonce que James H. Ashdown, gros négociant de Winnipeg et libéral en vue, s'est rallié aux progressistes dans la campagne actuelle pour les élections provinciales. On dit que le conservateur R. W. Craig en aurait fait autant et qu'Albert Préfontaine, autrefois chef conservateur au provincial, aurait accepté la nomination des Fermiers-Unis dans Carillon.

Le "National Catholic Welfare Council" des Etats-Unis est dissous

La Sacrée Congrégation Consistoriale a rendu un décret, approuvé par le Pape, prononçant la dissolution du "National Catholic Welfare Council" des Etats-Unis.

Cette association, fondée au moment où les Etats-Unis entraient en guerre pour s'occuper officiellement des oeuvres de guerre au nom des catholiques américains, avait été maintenue à la signature de la paix et se consacrait aux oeuvres sociales. Son but principal était de hâter l'américanisation de tous les groupes catholiques étrangers. Aussi allait-il directement à l'encontre des catholiques de langue française soucieux d'assurer leur avenir religieux et national. Un bon nombre d'évêques lui était d'ailleurs nettement opposé.

On espère que le décret qui dissout le "National Catholic Welfare Council" mettra fin aux tendances américanistes de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

:o:

La bouteille à la mer

En 1864, l'Autriche-Hongrie avait organisé une expédition au pôle Nord, et en avait confié le commandement au capitaine Julius Payer. Le navire qui portait les membres de l'expédition, le *Tegethof*, fut pris par les glaces, et la plupart des explorateurs disparurent.

Dernièrement, le correspondant viennois du *Times* faisait savoir à ce journal que l'on venait de recevoir, à Vienne, une bouteille contenant un message qui avait été écrit à l'époque par un officier du *Tegethof*.

La bouteille, qui avait été jetée dans un trou de glace, y était demeurée depuis. Ce n'est que l'été dernier qu'elle fut découverte par des colons russes de Nova-Zemela qui l'envoyèrent à Copenhague, d'où elle fut expédiée à Vienne. La lettre est fort bien conservée, et l'un des membres, encore vivant, de l'expédition, a parfaitment reconnu l'écriture de son chef. Après cinquante-huit ans! La mer, en vérité, sait garder ses secrets...

Terres à Vendre

Avis est par les présentes donné que la Commission d'Etablissement des Soldats, recevra des offres pour l'achat de différentes parties de terrain ci-après indiquées:

S. O. 1-47-16 O. 2.
E. ½ 7-52-27 O. 2.
S. E. 30-50-1 O. 3.
S. O. 27-46-21 O. 2.
S. E. 22-46-15 O. 2.
N. ½ 30-49-1 O. 3.
S. E. 14-46-27 O. 2.
N. E. 14-50-26 O. 2.

Ces terres pourront être achetées par des colons qualifiés, d'après la loi de l'Etablissement des Soldats, chapitre 71, Statuts du Canada, 1919, ou par tout autre que des colons qualifiés.

Au cas où une partie du terrain sera achetée par un colon qualifié, les conditions de vente seront 20 p.c. comptant et la balance en neuf versements annuels égaux, intérêt 6 p.c.

Toutes les offres devront être adressées au Surintendant du District, Commission de l'Etablissement des Soldats, Prince-Albert, Saskatchewan, et devront être renfermées dans des enveloppes portant "offre (ou offres) pour l'achat de (description du terrain)."

Chaque offre doit être accompagnée d'un chèque accepté d'un montant de 10 p.c. de l'offre proposée. Si l'offre est acceptée, cette somme sera créditée sur le prix d'achat du terrain. Si l'offre est refusée, l'argent sera retourné au soumissionnaire.

Toutes les offres seront ouvertes le 19ème jour de juin, A.D. 1922, au bureau de la Commission à Prince-Albert.

L'offre la plus haute, ou toute autre offre pour l'achat d'une partie quelconque du terrain ne sera pas nécessairement acceptée. L'acceptation de toute offre sera sujette à l'approbation du gouverneur en conseil et à cette fin sera soumise au bureau chef de la Commission.

Daté dans la cité de Prince-Albert, province de Saskatchewan, ce 24ème jour de mai, A.D. 1922.

La Commission d'Etablissement des Soldats.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU " PATRIOTE "

Pour que le travail soit complètement moral, les bénéfices de la production devraient être équitablement divisés entre le capital et le travail.

Un bon travailleur veut un bon outil. Si vous avez de bons employés, donnez-leur moyen de travailler et de produire à leur plein rendement.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Réflexions d'un "Libre Parleur"

Sur les idées vagues

(suite et fin.)

Revenons maintenant à nos moutons et cueillons une deuxième erreur!

Je lis sous la signature "Canadien" cette phrase risquée:

"Les conservateurs sont pour l'aristocratie et l'impérialisme; les libéraux pour les pauvres et le libre-échange, etc."

Pauvre "Canadien!" il est visible que les idées vagues lui soit familières! Où diable a-t-il été prendre que les libéraux ont plutôt le sentimental amour des pauvres que les autres partis? Mais passons. Ce qui choque davantage, c'est l'affirmation tranquille que les dits libéraux sont pour le libre-échange. Eh! quoi, ignore-t-il que la grande majorité des députés libéraux du Québec ont été élus le 6 décembre sur un programme nettement protectionniste? Ne sait-il pas que leur chef, Sir Lomer Gouin, est le champion des grands trusts manufacturiers de l'Est, ce qui lui a valu l'opposition irréductible des progressistes représentant les fermiers de l'Ouest, tous pressurés par les dits manufacturiers?

Egalement de "Canadien" cette autre "perle":

"Le parti nationaliste de M. Bourassa est fini, je crois; mais c'est le seul qui peut se vanter d'avoir le plus aidé à placer au pouvoir un gouvernement de paille pour dix années, etc., etc., etc.

Ici, il me faut prendre du souffle car ce n'est pas un léger fardeau à soulever que celui du fanatisme aggravé du poids de l'ignorance, sa soeur... C'est lourd!

En guise de préambule et pour qu'il ne m'accuse pas de parti pris, je préviendrai tout d'abord M. "Canadien" que je ne suis pas nationaliste. En toute ma vie, je n'ai certainement pas lu vingt articles de Bourassa, dont la plupart, d'ailleurs, m'ont été fournis par le "Patriote."

En un mot, je suis absolument indépendant, ce qui m'autorise à parler.

Je dirai donc que la première chose qui me frappa, dès mon arrivée au Canada, ce fut l'aversion intense que la plupart des Canadiens français, à l'ouest des Grands Lacs, lorsqu'ils parlaient politique, professaient pour un de leurs compatriotes nommé Henri Bourassa. Je remarquai également que, quoique libéraux, leur hostilité contre les conservateurs n'était pas aussi implacable que pour:

Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.

Moi-même, par suite de l'influence du milieu, j'en étais arrivé à penser que cet homme devait être un très grand misérable; ce fut bien fortuitement que, longtemps après, quelqu'un me désabusa.

Ce quelqu'un fut notre maître de poste, homme d'esprit, assez sceptique d'ailleurs en politique. Comme je lui demandais oiseusement, un jour que nous attendions le porteur de malle, quelle différence réelle il y avait entre conservateurs et libéraux, il me répondit du bout des lèvres: Il n'y en a aucune, Monsieur Gouin, sauf en ce qui concerne la couleur: les uns sont pour le libre-échange quand les autres sont pour le tarif et vice-versa, mais au fond leurs convictions ne sont pas bien établies!...

— Alors, dis-je, étant donné que le mécanisme de toute politique implique nécessairement une opposition tranchée, il me faut chercher ailleurs le parti contraire, je soupçonne que ça doit être celui de ce Bourassa dont j'ai entendu dire tant de mal partout. Cet homme doit être bien nuisible, si j'en crois tout ce que j'ai entendu.

— Ah! Et qu'avez-vous donc entendu, cher Monsieur?

— Heu!.. Heu!... A vrai dire je ne serais guère capable de préciser... tiens! mais, au fait, j'ai toujours entendu proférer des injures sur son compte sans qu'on ne m'ait jamais spécifié aucun de ses méfaits. Vous qui lisez les journaux, je vous en prie, instruisez-moi là-dessus, si vous pouvez?

— Vous avez bien raison, M. Gouin, d'ajouter: "*si vous pouvez*." car la chose n'est pas facile avec cette *conspiration du silence* que les journaux stipendiés de l'Angleterre pratiquent contre ceux qui se mettent en travers de la route de l'éternelle ennemie du génie de notre race. Déjà l'on nous avait présenté les Boërs et les Irlandais comme des forbans indignes de toute pitié et maintenant il me faut voir un Français de votre culture faire le jeu de la tendancieuse campagne entreprise contre un vrai patriote: c'est triste!

— Pardon! pardon! je n'ai aucune opinion personnelle et je n'ai fait que vous répéter ce que les braves Canadiens de l'Ouest disent vaguement sur le compte de Bourassa. Au reste, je ne demande qu'à changer d'avis, car je flaire quelque chose de louche: je sais trop quelles influences occultes agissent en général sur l'opinion mondiale et, justement, je n'ai pas oublié comment l'Angleterre, profitant de ce qu'elle était seule en possession des câbles télégraphiques Sud-Africains, a pendant le temps *nécessaire*, laissé croire à l'univers que les Boërs persécutaient outrageusement une sympathique classe d'Uitlanders dont on n'a plus reparlé depuis que le léopard britannique a pu se gorger à l'aise des dépouilles de ses victimes!

—Allons! vous me faites plaisir, car je vois que vous êtes un homme "averti" et non pas un jobard qui gobe sans examen toutes les bourdes qu'on peut lui débiter. Je vais donc vous éclairez sur un point historique et politique que vous ignoriez jusqu'à présent:

En 1896, H. Bourassa était l'orgueil et le plus ferme espoir du parti libéral nouvellement établi au pouvoir. Descendant de Papineau, le patriote de 1837, doué d'une éloquence inspirée, le regard plein de feu, avec même une étincelle de génie, cet homme rare était regardé par M. Laurier lui-même, comme son successeur direct, dépassant par la profondeur de ses vues l'éminent Lomer Gouin, autre étoile du libéralisme. Mais comme tous les esprits supérieurs, Henri Bourassa ne pouvait rester longtemps emprisonné dans les étroites conceptions des intérêts de parti, surtout dans l'acception ridicule où on les entend au Canada. La vue des dessous tortueux de la politique et surtout des mobiles personnels qui inspirent les actions soi-disant patriotiques de nos gouvernants ne tardèrent pas à le faire réfléchir...

En 1897, le ministre Chamberlain, complice de Cécil Rhodes, tyran de l'Afrique du Sud, avait imaginé de convoquer à Londres tous les Premiers des Colonies, dans le but apparent de rehausser de leur présence le jubilé de la reine Victoria, mais en réalité pour leur faire accepter, au moyen de caresses et d'honneurs, le principe de l'Impérialisme, c'est-à-dire de la contribution des colonies aux projets conquérants de l'Angleterre et, notamment, de l'agression que l'insidieux ministre préméditait déjà dès cette époque, contre les paisibles républiques du Transvaal et de l'Orange. M. Laurier, comme tous les autres représentants des colonies autonomes du reste, se vit traité pendant sept à huit semaines, avec une prévenance exquise. Il fut nommé Chevalier et Conseiller privé d'Angleterre, admis au baisement de main de Sa Majesté, etc... Devenu Sir Wilfrid, notre Prémier dans sa reconnaissance, ne crut pas devoir moins faire que de donner, au nom du Canada, des assurances d'aide pécuniaire et matérielle que, certainement, ses administrés n'eussent pas approuvé et que, notamment, le Ministre Reid, de la Nouvelle Galle du Sud, (le seul qui ne fût pas Sir), hésita à consentir pour le compte de sa propre colonie. Ces choses ayant été divulguées par la suite, H. Bourassa et quelques rares patriotes sentirent leur méfiance éveillée.

L'année 1899 arriva, qui vit la guerre anglo-boër. Le gouvernement britannique, fort des promesses reçues, exigea discrètement sans doute, mais exigea quand même, l'aide des colonies autonomes. Sir Wilfrid, en public, déclara d'abord avec force que la Constitution canadienne ne permettait pas l'envoi de nos troupes outre-mer; cependant qu'il avertissait secrètement Chamberlain qu'on espérait que la mère patrie accepterait l'aide des forces canadiennes (les pièces existent aux archives d'Angleterre) et, le 13 octobre, en l'absence du Parlement, le gouvernement Laurier décrétait l'envoi d'un premier régiment canadien avec cette restriction toutefois, "que cela ne devait pas constituer un précédent pour l'avenir." *(No precedent clause)*.

Lorsque notre Prémier demanda au Parlement de voter les crédits, Henri Bourassa, sans tenir compte de la soi disant discipline de parti, se leva pour protester contre l'action inconstitutionnelle du Ministère et pour sauvegarder au moins le *No precedent clause* dont on ne parlait plus, mais le chef de l'opposition conservatrice autre compère de l'Angleterre se joignit à Sir Wilfrid, et toute la chambre, moins dix voix, vota contre la résolution Bourassa; elle ajouta même aux crédits d'enrôlement des deux régiments les frais de transport que la Grande Bretagne s'était pourtant offerte à payer!

Depuis, deux autres régiments furent encore envoyés contre les Boërs.

(Toutes les pièces officielles à ces évènements sont consignées dans la brochure intitulée: *Grande Bretague et Canada*. H. Bourassa, 1901).

C'est alors que Bourassa, sacrifiant son avenir politique pour avoir le droit de dire la vérité au peuple, se sépara des Libéraux. Cela ne l'a pas payé, car les pauvres Canadiens bernés, non seulement par les Libéraux, mais encore par les organes impérialistes anglais, sont persuadés que c'est un *traitre* et, comme vous me le disiez tout à l'heure, l'ont en horreur.

Sans doute, dernièrement, il a eu un regain de popularité dans la province de Québec, lorsqu'on a vu que ses prédictions s'accomplissaient, et que Laurier avec sa marine impériale, nous acheminait doucement vers la conscription prédite. Son journal a même beaucoup contribué à la chute récente du premier ministre, mais ce réveil durera peu. Nos Canadiens sont des Latins, tout comme leurs cousins de France, et, comme eux, incapables de se conduire par eux-mêmes en politique.

Allez, M. Gouin, ça ne paie pas de consacrer sa vie à dire la vérité! Dans l'antiquité, les Grecs ont mis à mort Socrate et Phocion qui étaient affligés de ce défaut et les Juifs n'ont pas été plus tendres pour Jésus de Nazareth "*Venu apporter la Vérité en ce monde*." Déclaration qui fit ricaner Pilate: La Vérité, qu'est-ce que c'est que ça? s'écria-t-il.

Aujourd'hui, l'on ne tue plus cette sorte de gens, mais on les vilipende de toujours, quelque intègres qu'ils soient, et on les traite de fous à l'occasion, eussent-ils même du génie. Si Bourassa avait su comprendre ses propres intérêts, il serait aujourd'hui Sir Henri, en attendant d'être Premier; ça ne lui aurait coûté que d'être facile aux petites compositions, aveugle sur certaines compromissions de ses chefs, et surtout docile entre leurs mains. Il mourra dans l'obscurité, et pourtant c'est un loyal et sincère patriote et son journal le *Devoir* un des rares vrais journaux catholiques du Canada: demandez à n'importe quel prêtre qui passe. Là-dessus, je vous quitte pour le courrier.

Voilà ce qu'un jour de l'an de grâce 1912, j'entendis sur la question Bourassa et que je renvoie fidèlement à "Canadien." Comme je le disais en commençant: défions-nous des idées *vagues* et surtout de raisonner avec passion sur ce que nous n'avons pas étudié. Le monde moderne émancipé par les soi-disant lumières de 89, a rejeté la vieille éducation chrétienne qui interdisait le jugement téméraire, et donnait tant de dignité à l'homme. Autrefois "on tournait sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler" et surtout on se méfiait de ses nerfs, autrement dit de son "humeur." Je ne saurais mieux finir qu'en citant ces recommandations qu'un précepteur du XVIIe siècle donnait à son royal élève en terminant son éducation:

"Surtout soyez en garde contre votre humeur: c'est un ennemi que vous porterez partout avec vous jusqu'à la mort; il entrera dans vos conseils, et vous trahira, si vous l'écoutez. L'humeur fait perdre les occasions les plus importantes: elle donne des inclinations et des aversions d'enfant, au préjudice des plus grands intérêts; *elle fait décider les plus grandes affaires par les plus petites raisons;* elle obscurcit tous les talents, rabaisse le courage, rend un homme inégal, faible, vil et insupportable. Défiez-vous de cet ennemi."

Toute la sagesse du passé est là.

MARIN GOUIN.

—:o:—

Une pluie de 25 sous

—:o:—

Il y a quelques semaines, en revenant de Joliette à Montréal par le chemin de fer "Canadien-Nord," je m'amusais à écouter les boniments du petit vendeur, du camelot qui plaçait ses journaux, ses livres, ses pistaches, son chocolat et ses cigares et faisait, à chaque nouvelle tournée, une recette assez abondante. Bientôt il distribua à tous les voyageurs une boite à surprise, annonçant qu'il reprendrait au retour celles dont on ne voudrait point. Ayant remarqué que je m'intéressais à sa manoeuvre, il se pencha vers mon oreille et me glissa en passant: "Regardez bien, cette fois, vous allez les voir tomber les petits vingt-cinq cents!" Se plaçant alors à l'extrémité du wagon, avec son auditoire bien en face, il expliqua que cette boite merveilleuse renfermait quelques feuilles de papier à lettres et des enveloppes, un porte-plume, un crayon, et surtout un cadeau-surprise, qui pouvait être des boutons de manchettes, des pendants d'oreilles, une plume-réservoir, une chaine de montre, une montre, etc. Le seul contenu régulier de chaque boite valait, répétait-il, plus que le prix demandé; donc pas de perte, mais un gain sûr; le cadeau-surprise pouvait avoir une valeur insoupçonnée: si c'était une plume-réservoir, une montre... oui, une montre... pour ving-cinq sous! Et il se mit à l'oeuvre, le petit camelot, pour faire sa rafle... et ce fut une pluie, une pluie abondante, une pluie universelle de pièces de vingt-cinq sous Après avoir éprouvé le charme ou la déception de leur surprise, les braves gens, un peu embarrassés de leur petit paquet de papier à lettres, un peu honteux peut-être de s'être laissés prendre aux mailles d'une nouvelle hâblerie, glissaient discrètement sous la banquette le corps du délit et regardaient par la fenêtre.

Combien éparpillent ainsi au hasard, sur des futilités et dans l'espérance d'un gain disproportionné, merveilleux, les bonnes pièces d'argent péniblement gagnées à la sueur de leur front! Combien de laborieuses fermières, dans nos campagnes, laissent aux mains du colporteur juif de belles pièces sonnantes en retour de quelques échantillons d'indiscutable pacotille! Une des principales causes de l'imprévoyance, c'est le désir d'un gain immédiat et exorbitant; on dédaigne les placements sûrs pour courir le risque d'une surprise... désagréable. Parlez à certains cultivateurs de s'unir, de mettre en commun un peu de leur avoir pour se procurer des instruments agricoles à des prix réduits, des grains de semence purs, de l'engrais chimique, pour développer telle industrie, pour préparer telle amélioration assurant des bénéfices raisonnables, mais ordinaires: ils hésiteront longtemps sur la démarche à faire, sur la petite dépense à encourir. Faites miroiter à leurs yeux quelque surprise mirifique, les avantages qu'on trouve à spéculer sur les terrains qui avoisinent les villes, où des gens habiles font des bénéfices de cent ou de cinq cents pour cent, et, sans enquête suffisante, sans supputer les aléas de l'entreprise, on s'empressera de délier les cordons de la bourse, la pluie de dollars tombera et l'on se rendra acquéreur d'un terrain plus ou moins éloigné d'un centre progressif, d'un terrain sans valeur immédiate, qui restera lourd, sur les bras et embarrassant dans les mains comme la boite à surprise du camelot.

Tout ce qui brille n'est pas or. Gardons-nous des gens à la langue bien pendue; gardons-nous des apparences trompeuses; gardons-nous de la tentation des gros bénéfices recueillis sans travail; spéculons sur des bases honnêtes dans la modeste réalité.

—:o:—

Dans l'épiscopat français

Mgr Germain, archevêque de Toulouse, qui vient de célébrer son jubilé épiscopal, est le doyen des archevêques de France, étant né en 1839.

Après lui viennent: S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims (1842); Mgr Latty, archevêque d'Avignon (1844); S. Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux (1849); Mgr Ricard, archevêque d'Auch (1852); Mgr Nègre, archevêque de Tours (1853).

Le plus jeune archevêque est Mgr Leynaud, archevêque d'Alger (1865).

Le doyen des évêques de France est Mgr Bonnet, évêque de Viviers (1835); après lui: Mgr Beuvain de Beauséjour, évêque de Carcassonne (1839). Le plus jeune est Mgr Durand, évêque d'Oron (1878).

Santos-Dumont revient à Paris

PARIS — M. Santos-Dumont revient à Paris. Il avait quitté la France au début de la guerre pour retourner au Brésil, dans son pays natal, à la suite d'un désagrément auquel il avait attaché une importance capitale.

En 1914, il habitait Bénerville, entre Villiers et Deauville. Sur la plate-forme de sa villa, il avait installé un grand mât avec une lanterne, grâce à laquelle il avertissait ses amis de sa présence.

A cette époque, les esprits étaient portés à voir des espions partout, pour se dédommager de n'avoir rien vu avant la guerre. L'énervement inséparable des premiers temps de guerre favorisait les inquiétudes et les erreurs. Un jour, des gens imaginèrent que Santos-Dumont, muni d'un télescope pour ses observations astronomiques, pouvait bien faire des signaux à quelque bateau ennemi. Le télescope et la lanterne, c'était beaucoup. Il fut dénoncé par quelqu'un.

On fit, avec scepticisme, une enquête discrète, mais Santos-Dumont l'apprit et en fut écoeuré.

Il partit.

En sept ans, M. Santos-Dumont a eu le temps d'oublier cette douloureuse mésaventure, puisqu'il revient.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

Les fêtes du cinquantenaire de Willow-Bunch auront lieu les 12 et 13 juillet prochain. Les paroissiens, réunis nombreux le 24 mai à la salle St-Jean-Baptiste, acceptaient le programme élaboré par le comité d'organisation, si bien présenté au public par le président général, le Dr. A. Godin. Les membres du comité ont démontré durant cette assemblée la nécessité pour chacun d'aider à assurer le succès de ces fêtes paroissiales qui est l'oeuvre de tous. Ne prenons pas prétexte pour s'abstenir, il nous faut se mettre à l'oeuvre, au travail.

Certains détails du programme me manquent aujourd'hui, je les publierai au complet dans un avenir assez prochain.

— Le Dr. Albert Mathieu, spécialiste pour les yeux, la gorge et les oreilles, de Régina, sera à Willow-Bunch les 13 et 14 juin.

— Les membres du choeur de chant montrent de la bonne volonté et du dévouement en assistant régulièrement aux répétitions que M. Jutras dirige avec beaucoup d'habileté. Ce qui veut dire que nous aurons du beau chant durant les fêtes du cinquantenaire.

— M. Amédée Balthazar est à faire une addition au petit château qu'il a acheté tout dernièrement. M. Frank Lemieux est l'entrepreneur de cette nouvelle bâtisse qui promet d'être très jolie.

Les semences sont pratiquement finies et le blé pousse comme dans les bonnes années. La main-d'oeuvre se fait toujours rare, il nous faudrait d'avantage de bras pour satisfaire au besoin des fermiers qui réclament de l'aide.

— MM. Champigny prennent toujours du mieux.

— La direction de la St-Jean-Baptiste a décidé de ne fêter sa fête annuelle que le 12 juillet. Elle invite les membres de la société à se dévouer pour assurer le succès de notre fête nationale.

— Le comité du cinquantenaire demande à tous les citoyens du village de rendre propret le tour de leurs maisons, de faire un ménage général qui donnera un aspect plus attrayant, qui charmera nos visiteurs lors du cinquantenaire. De plus, certains petits coins seront plus sanitaires, après un coup de brosse bien appliqué.

— M. Prudent Lapointe, conseiller de la division du village, porte une attention à l'entretien des chemins qui mérite des félicitations.

— Le comité des cinq se réunit régulièrement une fois par semaine. Cela veut dire que le travail se poursuit toujours et d'une façon méthodique, et qu'ils seront prêts en temps opportun pour frapper le grand coup.

— Les Grain Growers de W. B. ont donné suite à la campagne d'éducation qu'ils ont faite durant l'hiver en vue de donner un élan vers la culture mixte en recevant, durant le printemps, des chars de bestiaux qui ont été distribués chez un bon nombre de fermiers décidés d'en faire l'essai.

— On veut l'embellissement de la grand'rue. Les poteaux de télégraphe devront disparaître de la rue principale de notre ville et être transplantés dans des rues accessoires. Cette heureuse initiative a été prise par le chambre de commerce qui s'est adressée à M. Noël, surintendant provincial du télégraphe du gouvernement résidant à Battleford, qui ne manquera pas de nous obtenir cette amélioration appréciée de tous.

— M. et Mme Hector Beaulne, et leur petite Bernadette, sont partis le 22 pour l'Est. Ils passeront quelques jours à Winnipeg, Ottawa, Montréal, où ils ont de nombreux parents et passeront d'heureuses vacances à St-Anaclet et Rimouski, sur les bords du golfe, où la famille St-Laurent les attend à bras ouverts. Nous leur souhaitons heureux voyage.

:o:

MARCELIN, Sask.

A Marcelin, les semences sont finies pratiquement avec la fête de la Reine Victoria, 24 mai. Comme il y a de l'humidité plein la terre et que le chaleur est grande et le jour et la nuit, le grain a la plus belle apparence.

— Les gens de bonne humeur répondirent en foule à l'appel qui leur fut fait à l'église, les 21 et 25 courant, de se réunir après la messe le jour de l'Ascension. M. Hendrick Despins fut appelé à la présidence. M. le curé expliqua le but de l'assemblée. Il fut proposé par M. Honoré Neveu, secondé par M. Adonias Sanche et accepté à l'unanimité, de construire une église à Marcelin comme celle qui est en construction à Le Pas et dont l'architecte est le Rév. frère Byl, O.M.I.

La paroisse s'engage à fournir une quinzaine de mille dollars et accepte l'emprunt de $20,000 payable en 20 ans. Les marguilliers et le curé sont chargés de faire construire cette église cet été.

Baptêmes — Le 16 avril, baptême de Joseph-Irénée Fournier, fils de Joseph Fournier. Parrain et marraine, Irénée Fournier et sa mère Angélique.

Le sept mai, baptême de Marie-Amanda-Béatrice Roch, fille de Joseph Roch, 7ème enfant. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Charbonneau.

Le 14 mai, baptême de Joseph-Wilfrid-Ephrem-Isaïe-Simon Grenier, fils de Archille Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Grenier.

Le 21 mai, baptême de Marie-Lucie-Bernadette Despins, douzième enfant (tous vivants), de Casimir Despins. Parrain et marraine, M. et Mme George Richard, du Minnesota.

—Plusieurs constructions à Marcelin. MM. Germain Beaudrault et Pépin se bâtiront à neuf.

— De grandes améliorations ont été faites à l'hôtel par M. Pelletier et la clientèle se fait.

— M. Armand Labrosse a acheté le coin occupé par Mme Veuve Lacroix et se propose de tenir de bons *fruits et de la petite bière!!!*

:o:

BROSSEAU, Alta.

Mardi, le 16 mai, les paroissiens de St-Laurent et plusieurs amis de Lafond conduisaient à sa dernière demeure le corps de M. Joseph Grenier, décédé le 13 mai, à l'âge de 66 ans. *La levée du corps fut faite à la* résidence du défunt par M. l'abbé Tessier, curé de Lafond. M. l'abbé Tremblay, curé de St. Laurent, chanta le service et M. Tessier donna l'absoute. *L'assistance était très* nombreuse. Les porteurs étaient: MM. F. Ouellet, A. Gamache, G. Legris, P. A. Coutu, Marc Girard et J.-B. Brosseau. M. F. Callahan conduisait le corbillard.

M. Grenier laisse après lui, sa femme et sept enfants, dont quatre *garçons et trois filles. Nous offrons* donc à la famille désolée nos plus sincères condoléances.

— Melle Antoinette Girard, en visite depuis quelque temps, chez son frère, M. Léonard Girard, est retournée chez elle à Edmonton.

— M. Chabot, demeurant actuelle*ment près de Sherbrooke, P. Q.*, est venu passer quelques semaines chez son oncle, M. Ferrier Ouellet.

M. Chabot semble bien satisfait de son voyage ici et je crois qu'il nous reviendra *bientôt. Il a semé* plusieurs acres de blé et il est ensuite retourné dans l'Est pour y *chercher sa famille.* Nous lui souhaitons un prompt et heureux retour.

— La Rvde Mère St-David, supérieure des Soeurs de Ste-Croix, de *Falher, Alberta, est en visite chez* Mme Vve Grenier. Mère St-David est le soeur de M. J. Grenier, décédé la semaine dernière.

— Les semences sont presque terminées maintenant, *il ne reste plus* qu'à semer un peu d'avoine pour faire du fourrage vert. La tempé*rature se comporte très bien;* nous avons de la pluie assez souvent et le grain pousse bien. Nous espérons avoir une bien belle récolte à l'automne.

:o:

BIG RIVER, Sask.

Bon! voilà le sciage du bois com*mencé, le bois de chauffage* dont on a parlé déjà. Puis ça marche, je vous en réponds! On demande des fiers-à-bras pour servir la scie. Voyez ça un peu: le bois est chargé en longueur *sur un chaland, puis* scié à l'abordage et jeté *illico* dans un wagon de chemin de fer.

— *Savez-vous qu'on a eu peur de* perdre M. Philippe Beaubien! cet excellent célibataire, bon comme le bon pain qu'il fait chez M. Godin. Contre ses habitudes, il nous a quittés *un bon matin. Il était allé voir* ses amis à Le Pas; il est revenu et nous en sommes bien contents.

— Il *paraît que*, faute de mieux, le R. P. Lajeunesse a "zigouillé" un siffleur ou siffleux, autrement dit une marmotte et la renommée dit qu'on en a fait un ragoût tout à fait *succulent.*

—Faites attention à M. Bouchard! Il a six automobiles, vous savez, et *ça marche!*

:o:

HARRIS, Sask.

— *Nous venons d'apprendre* une triste nouvelle. Mme Genais est décédée le 30 avril. *Elle laisse pour* pleurer sa perte son époux, huit fils et trois filles. Nous présentons *nos plus sincères condoléances* à toute la famille.

Naissance — M. et Mme Edmond Fortin ont fait baptiser le 7 mai, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme *Pierre Blier, de Tessier*, Sask.

:o:

SALTCOATS, Sask.

*Mme J. B. Tisseur, qui était par*tie pour Winnipeg le 1er mai, afin d'y subir une opération, est revenue à sa demeure, l'opération ayant très bien réussi.

:o:

DEBDEN, Sask.

Nos lecteurs apprendront avec *plaisir que* deux enseignes bilingues existent à Debden et qu'une troisième apparaîtra sous peu. Mais ce n'est pas tout, d'autres suivront ce bel exemple. Il nous reste encore des "Meat Market," "Good Meal," "Pool Room," "Boarding House," "General Merchant," "Post Office." Avec un peu de temps, les rues de Debden seront entièrement canadiennes-françaises. *Pourquoi pas?*

— Les préparatifs pour la fête de la St-Jean-Baptiste sont à l'ordre du jour. Les dames et demoiselles n'épargnent rien pour donner tout le cachet dû à cette fête. Espérons que la température nous favorisera et que le succès dépassera de beau*coup celui de l'an dernier.* Nous donnerons connaissance du programme plus tard.

— De passage à Debden la semaine dernière: M. l'abbé A. Louison, curé de Shell River; M. Lefort, inspecteur de la Banque d'Hochelaga pour le nord de la province; M. La*chance, employé à la Banque d'Ho*chelaga de Prince-Albert; M. J. P. Daoust, imprimeur de Prince-Albert.

— Mme Louis Labrecque et Mme *Hector Tremblay sont parties pour* l'Hôpital de la Ste-Famille à Prince-Albert. Ces dames ont subi une opération pour l'appendicite et sont maintenant en bonne voie de guérison. Nous formons des voeux pour leur prompt retour dans leurs familles.

Baptême — M. et Mme Omer Loiselle, un fils, baptisé Joseph-Gérard-Edgar. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Cyr.

Dédié aux Canadiens de la Province de Québec

PAROISSE DE SAINT-HUBERT

Diocèse de Régina

Bureau de Poste: St-Hubert Mission, Sask.

Stations: 1. Whitewood, C.P.R., 11 miles au Nord. 2. Longbank, C.N.R., 12 milles au Sud.

Ils sont nombreux sans doute les Canadiens de la province de Québec qui s'intéressent au Grand Nord-Ouest, mais plus particulièrement peut-être à la Saskatchewan, depuis que la partie sud de cette province a pour grand Chef Spirituel Sa Grandeur, Monseigneur O.-E. Mathieu, Archevêque de Régina, et ancien Recteur de l'Université Laval de Québec.

Peut-être aussi, certains Québecquois, désirant visiter notre province, aimeraient-ils à être renseignés à l'avance sur certains centres plus français que les autres. Nous, les soussignés, nous nous faisons un plaisir de leur faire connaître l'un de ces centres, celui de Saint-Hubert-Mission.

Saint-Hubert Mission n'est pas la colonie française la plus étendue ou la plus peuplée de la province, mais elle a au moins deux mérites qu'aucune autre ne saurait lui disputer. 1.—Elle est située à proximité de la grande ligne du C.P.R. de Montréal à Vancouver, se trouvant être le premier centre français que l'on rencontre à l'Est, en entrant dans la province, à environ 60 milles de la limite ouest du Manitoba. 2. Elle est la paroisse française la plus ancienne du diocèse de Régina. Sa première église a été bâtie par des Français et des Belges, il y a bientôt 30 ans. Les premiers colons catholiques de langue française sont venus s'établir ici dès 1884, aussitôt après l'arrivée du C. P. R. à Whitewood. Seules, avant St-Hubert, existaient les missions sauvages ou métisses.

Actuellement St-Hubert forme un groupe compact de langue française. *L'élément anglais* n'y est pas plus nombreux en proportion que dans la province de Québec.

Nous avons ici des Canadiens qui sont venus du Québec: les Beauregard, Bureau, Beaudin, Brûlé, Deschambeault, Fleury Têtu. Nous avons aussi des Français de France et des Belges. Ils ont été les premiers colons. Plusieurs y sont depuis plus de 30 ans, et ils ne parlent point de quitter la place, bien qu'ils aient fait ici d'excellentes affaires. Mais il y en a un certain nombre parmi ceux-là qui, volontiers, se retireraient auprès de l'église et vendraient leur ferme à bon compte à de nouveaux arrivants.

Tous ces habitants, une cinquantaine de familles, quoique peu nombreux encore, jouissent pourtant déjà ici de certains avantages, fort appréciables au point de vue religieux, et que l'on ne trouve point réunis dans tous les centres français beaucoup plus nombreux.

D'abord nous avons une assez belle église, bâtie en 1903, et entièrement payée. On y prêche en français, tous les dimanches. Elle est desservie par un curé français. Avec celui-ci, vivent dans un beau presbytère en blocs de ciment, deux autres prêtres missionnaires. L'un d'eux s'occupe des missions au sud de St-Hubert: Kennedy, Fletewood, Hazelwood; l'autre, un jeune prêtre canadien-français du Manitoba, dessert les missions au nord de St-Hubert: Whitewood, St. Luc, Broad view. Dans toutes ces missions, surtout à Whitewood et Kennedy, il y a déjà plusieurs familles de langue française, et ces diverses missions pourront assez vite devenir des paroisses.

St-Hubert est donc le centre d'un district catholique et français assez étendu. Plusieurs autres paroisses canadiennes - françaises: Dumas, Montmartre, Mutrie, Wolseley, n'en sont pas très éloignées. Cet ensemble forme, dans la partie sud-est du diocèse de Régina, un groupement d'au moins 400 familles de langue française.

A côté de notre église, nous avons construit, l'an dernier, une vaste et belle salle paroissiale, plus grande que l'église elle-même. Elle nous sert pour nos soirées récréatives, nos assemblées paroissiales, municipales et politiques. Tout près de là, vient d'être achevé un superbe Couvent-Pensionnat construit en blocs de ciment. Il est, dans son genre a déclaré Monseigneur Mathieu, le plus beau de tout le diocèse. On peut y recevoir plus de 50 pensionnaires, jeunes filles de tout âge, et petits garçons au-dessous de 12 ans. Il est tenu par des religieuses dont plusieurs sont canadiennes. On y *enseigne* le français comme l'anglais, ainsi que les autres sciences utiles et agréables.

En face du Couvent, se trouve l'école publique, pour les enfants de l'arrondissement scolaire de St-Hubert. L'institutrice est une soeur canadienne diplômée. Les deux langues y sont enseignées.

En novembre dernier, des Frères, établis à Swan Lake, Manitoba, sont venus visiter St-Hubert dans le but d'étudier sur place un projet d'établissement d'un petit collège agricole. L'affaire peut réussir assez vite.

Les Francos-Canadiens de St-Hubert, ayant à coeur de sauvegarder les droits de la langue française et de maintenir, dans la contrée l'esprit et l'influence de la race française, sont solidement groupés et unis dans un cercle bien vivant de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Cette Association a son siège social à Prince-Albert, et son organe officiel est le journal *Le Patriote de l'Ouest* qui, avec l'*Action Catholique* de Québec, est beaucoup lu dans la contrée.

A St-Hubert, et dans les environs, *on ne saurait trouver* de "homestead" ou terre pour rien. Mais il y a des terres pour soldats retour du front. Il y a aussi beaucoup d'autres terres qui pourraient être achetées *à des prix très raisonnables*; les unes n'ayant pas encore été cultivées, d'autres n'étant cultivées qu'en partie. Il y a surtout un bon nombre de très belles fermes, en plein rapport, appartenant à des Anglais protestants qui n'attendent que l'occasion pour vendre. Etant dans le pays depuis très longtemps, ils ont réussi à faire fortune. Noyés au milieu de gens de langue française, ils ne se sentent plus chez eux. Ils aimeraient bien s'en aller dans un centre *plus anglais*. Leur départ serait aussi un grand soulagement pour les Franco-Canadiens de la contrée. Acheter ces terres serait donc une oeuvre à la fois patriotique et religieuse. Plusieurs colons de St-Hubert ont déjà acheté de ces terres protestantes. Il est à *espérer que quelques* habitants du Québec viendront en faire autant.

Les prêtres de St-Hubert, ainsi que plusieurs bons fermiers de la paroisse, sont prêts à donner tous les *renseignements voulus* à ceux qui désireraient venir ici. Le Rév. Père J. Boutin, supérieur de la mission, et le Rév. Père B. Fallourd, curé de St-Hubert, ainsi que MM. A. Bureau et G. Têtu, *fermiers*, se feront un plaisir de répondre aux lettres qui leur seront adressées, et de *faire bénéficier* de leur *propre* expérience ceux qui viendraient visiter notre colonie.

Voici maintenant, concernant St. Hubert, quelques faits absolument authentiques, *qui pourront inspirer* confiance à ceux qui penseraient à venir tenter fortune dans la Saskatchewan.

Premièrement — Presque tous les colons de langue française que les RR. Pères ont trouvés ici à leur arrivée, en 1903, sont encore dans la colonie. Ils *n'étaient qu'une douzaine alors*. Par l'établissement des jeunes et la venue de nouvelles familles, *surtout* des Canadiens-français, notre paroisse compte maintenant plus de 50 familles. Durant les trois dernières années seulement, la paroisse s'est augmentée de plus de 80 âmes. *Parmi les ouvriers* de la dernière heure, il y en a plusieurs qui ont visité un très grand nombre de places, dans le Nord-Ouest, avant de se fixer chez nous. D'autres ont quitté *même des centres français*, pour venir ici, pensant qu'ils y feraient mieux qu'ailleurs. *Ils sont tous prêts à avouer* qu'ils n'ont nullement à le regretter.

Plusieurs avaient quitté St-Hubert, dans l'espoir de mieux faire ailleurs. *Chose digne de remarque*, ils sont tous revenus, sans aucune exception.

Deuxièmement — C'est un fait indéniable que la récolte, depuis plus de 30 ans, n'a jamais manqué complètement à St-Hubert. Deux fois seulement, le rendement aurait été un peu *en-dessous de la moyenne* ordinaire de la province, qui est, pour le blé de 15 minots de l'acre environ. *Mais encore*, même dans ces deux années, la moyenne a pu être d'environ dix minots de l'acre ou plus, ce qui ne constitue point un faillite complète, et ce qui a *permis, aux fermiers, dans* l'ensemble de passer au travers sans trop de difficulté.

En 1921, *pour la première fois*, trois ou quatre fermes ont été sérieusement *endommagées par la* grêle.

Si nous devons reconnaître que nous *n'avons jamais eu* de rendement de 40 ou 50 minots de l'acre, comme cela a pu se produire une fois *en passant* dans certains centres qui se disent meilleurs, par contre nous n'avons jamais *eu à enregistrer* une seule année de véritable disette. Tandis que certains centres, *où il a une grande abondance*, peut-être une fois tous les dix ans, se sont vus ensuite plusieurs années consécutives sans la moindre récolte.

Troisièmement — A St-Hubert, tout en faisant régulièrement d'assez bonnes récoltes de grains, on peut aussi faire l'élevage des animaux de toutes sortes, chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, volailles. Notre contrée, en effet, se prête à merveille à la culture mixte, *qui est ici, de plus en plus recommandée.* Et on trouve très facilement l'écoulement de tous ces produits. On ne cite aucun habitant, s'étant livré à ce genre de culture mixte, *qui n'ait pas réussi à vivre* très largement.

Dans la région de St-Hubert, on trouve des terrains pour tous les goûts. De superbes plaines, dans la partie sud, du côté de *Kennedy*, une grande vallée bordée de bois, au centre. Des terres un peu val*lonnées avec du bois au nord*, région de Whitewood, et vallée de Qu'Appelle.

Maintenant, quel capital faudrait-il pour s'établir à l'heure actuelle dans la région de St-Hubert-Mission?

Pour répondre à cette question, il serait bon *de savoir d'abord sur* quelles sortes de terres les nouveaux colons désirent se fixer. Depuis *quelques années*, plusieurs ont réussi à s'établir avec un bien petit capital. Mais c'était une chance, et la chance ne favorise pas tout le monde. Il serait peut-être plus ra*tionnel de dire: veuillez nous faire* connaître approximativement de quel capital vous pourriez disposer, et nous vous dirons alors plus facilement ce que l'on peut espérer faire avec ce capital.

Comme, à St-Hubert, on a beaucoup à se féliciter de la méthode employée dans le passé, *nous conseillons* tout d'abord de ne pas chercher à aller trop vite. Venir visiter la contrée, *et même* y travailler quelque temps, pour se faire au genre de culture du pays. Une fois *sur place, on* étudie la question, on prend conseil, on voit ce que d'autres ont pu faire et comment ils ont fait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec deux ou trois mille piastres, on peut déjà espérer trouver ici quelque chose de convenable. Il y en a *parmi nous qui* étaient loin d'avoir de pareilles sommes quand ils sont arrivés. Avec du travail, du savoir-faire et de la persévérance, ils ont réussi. Mais, pour dire vrai, les choses ont quelque peu changé depuis quelques années, et il faut désormais de plus en plus de capital *pour commencer.* Naturellement plus le capital est considérable, mieux on est à même de faire un bon choix.

La meilleure époque pour visiter *la contrée* est le printemps, du commencement d'avril à la fin de mai, ou bien encore au commencement du mois d'août. Alors on aurait la chance de trouver du travail assez bien payé.

Tout de même, par suite de la crise financière qui sévit un peu partout, en 1922, les *gages* seront vraisemblablement beaucoup moins élevés qu'ils ont été en 1919-20-21.

Ce sont les chefs de famille qui devraient d'abord venir seuls, et s'assurer un logement, avant d'y faire venir la femme et les enfants.

Tels sont les quelques renseigne*ments que nous avons* cru bon de porter à la connaissance des Canadiens du Québec. Nous espérons être utiles en cela à ceux qui désireraient venir grossir l'un des groupes français déjà formés dans la province de Saskatchewan.

Rév. Père J. Boutin, O.M.I.,
Supérieur de la résidence
des Pères de St-Hubert.
Rév. Père B. Fallourd, O.M.I.,
Curé de la paroisse de St-Hubert.
Amédée Bureau, fermier,
venu de la Beauce.
George Têtu, fermier,
venu de la Gaspésie.

Adresser la correspondance à St-Hubert-Mission P. O., Sask.

Lisez et faites passer ces renseignements à vos amis.

Veuillez nous envoyer les adresses de ceux de vos amis que vous savez avoir le désir de venir dans l'Ouest Canadien.



Administration: Adrien Liboiron.

Ponteix, Sask. 5ème année. No. 21. 31 mai 1922.

Fête du dimanche, 4 juin. — Pentecôte — Fête instituée en mémoire de la descente du Saint Esprit sur les apôtres, qui eut lieu cinquante jours après la résurrection de N. S. Jésus Christ. C'est seulement après cet événement que les apôtres se séparèrent définitivement et partirent chacun de son côté pour aller répandre l'Evangile dans le monde entier.

Baptêmes — André-Camille, fils de François Michel et de Marie Legros. Parrain, Camille Legros; marraine, Mélanie Antoine.

Joseph-Albert-Paul, fils d'Albert de Repentigny et d'Eva Chalifoux. Parrain, Joseph Chalifoux; marraine, Marie Delisle.

— MM. H. P. Roy et Donat Chénard, de Vallée Ste Claire, étaient à Ponteix, jeudi.

Voyages — Mme A. Courchesne et sa fille, Melle Antoinette Courchesne, Mme Patrick Courchesne, M. et Mme Arsène Potvin, M. Gédéon Matte, Melle Germaine Théoret, Mmes J. O. Ste-Marie et Alex. Lacoursière ont visité des amis de Gravelbourg la semaine dernière.

— Melle Laurette Beaudry, institutrice à Gravelbourg, a passé quelques jours dans sa famille à l'occasion des congés du 24 et 25 mai.

Crypte — Le mystère de sa fermeture est enfin expliqué comme on le soupçonnait. Les portes en avaient été fermées tout simplement parce qu'on y faisait des améliorations et des peintures qui auraient pu endommager les vêtements des visiteurs, sans donner pour cela plus d'éclat à la chapelle. Honneur à Melles Landry et Beaudry, qui ont profité de ce temps-là pour faire un beau ciel autour de la statue. On a remarqué avec plaisir que le petit plafond du sanctuaire de la T. S. Vierge avait été changé par un autre beaucoup plus beau. C'est un présent d'une âme qui a beaucoup obtenu de Marie et compte encore sur sa protection. On demande parfois les dimensions de cette chapelle souterraine, les voici: 20x40 avec un petit sanctuaire de 9x9. Et si l'on veut savoir en même temps ce qui reste pour la salle publique, nous dirons: 40x68 sans compter les ailes. Ajoutons à cela le théâtre qui mesure 22x16, non compris les salles latérales.

Ascension. — Elle a été célébrée avec une grande dévotion. Beaucoup de monde aux deux messes; nombreuses communions. Les bureaux et magasins catholiques étaient fermés, à l'exception de la Banque d'Hochelaga. Une dizaine de jeunes enfants, bien préparés par les Rdes Soeurs et ayant passé un bon examen, ont été admis à la première communion privée et ont ensuite reçu le scapulaire.

Val-Marie — La grand'messe y était célébrée, comme nous l'avions annoncé, le 22 mai, afin de faciliter aux habitants de cette mission l'accomplissement de leur devoir pascal. A été baptisé ce jour-là: Yvon-Emma-Clément, fille de Philias et d'Eugénie Cantin. Le parrain était Homer Clément et la marraine Marie Bos. Après quoi M. le Curé était invité à dîner, avec M. Guièze, son compagnon, dans l'excellente famille F. Pinel. Le chemin était bon par Cadillac, mais plus court et meilleur celui qui oblique à travers les buttes de McPherson à Val-Marie. Les braves gens de là-bas ne sont pas embarrassés pour les jours maigres, car dans leur petit Snake Creek remontent en ce moment d'énormes poissons venant peut-être du Missouri et du Mississipi.

SAINT-BONIFACE, Man.

Dimanche le 21 mai, avait lieu à l'Académie St-Joseph une conférence sur la musique sacrée par M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale de St-Boniface. C'est la première fois, que depuis son arrivée parmi nous, il traite de la musique sacrée et nous espérons que ce n'est pas la dernière, car il semble jouer aussi facilement avec les mots qu'avec les notes. La recette de cette conférence était au profit de l'orgue.

L'assistance, qui était rehaussée par la présence de Mgr l'Archevêque de St-Boniface, était nombreuse et bien choisie pour écouter parler sur un tel sujet.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, le conférencier tint à faire passer sous les yeux de ses auditeurs les abus commis jusqu'à ces derniers temps en fait de musique religieuse, par exemple: choeurs mixtes, orchestres bruyants, messe en musique, la formation du chant grégorien, sous Grégoire le Grand, le grand réformateur de la lithurgie religieuse, jusqu'au 20e siècle et au Pontife Pie X qui restera le chant à sa pureté première.

Ensuite vient une explication très vivante et très instructive du Motu Proprio de ce dernier pape concernant le chant sacré. Le conférencier fait ressortir la sollicitude de ce grand Pontife pour tout ce qui se rapporte à la musique sacrée.

Monseigneur remercia lui-même le conférencier de son beau travail; faisant allusion à la confession qu'avait faite M. Dorval dans sa conférence, il lui donna publiquement l'entière absolution.

Après la première partie de la conférence, le programme musical suivant fut donné:

Variations Symphoniques, par César Franck, pour deux pianos.
1er piano, Mme Dorval.
2ème piano, Melle Mollot.

Chant

Le Crucifix, duo, Faure, Melle Delorme et M. Geo. Bétournay.
Melle Delorme chanta en rappel "Les Heures Exquises" par Massenet, accompagnée par Melle Delorme, sa soeur.

Violon

Légende, Vieneawski, en rappel, Liebstrand, Kreisler, par M. J. Dussault, accompagné au piano par son frère Paul.

—:o:—

SASKATOON, Sask.

M. le Dr. Saucier, spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, a transporté son bureau dans le bloc Helgerton, No. 115, immédiatement au-dessus de chez Barry. Les Canadiens français qui aiment à parler leur langue sont toujours les bienvenus chez notre compatriote.

—:o:—

SIMPSON, Sask.

Mardi dernier, M. David Charbonneau avait la douleur de voir partir son fils Hector pour l'hôpital St-Paul à Saskatoon où il fut opéré pour l'appendicite. Sa mère l'accompagnait et resta avec lui pendant les deux jours qui suivirent l'opération. Pendant son séjour à Saskatoon, Mme Charbonneau visita M. et Mme Auguste Bonnin, des amis d'enfance qu'elle n'avait pas revus depuis vingt ans. Espérons que le jeune Hector sera bientôt de retour dans sa famille.

— Beaucoup de cultivateurs ont fini les semences, d'autres n'ont plus que l'avoine et le lin à semer; ce sera bientôt fait.

—:o:—

MORINVILLE, Alta.

Baptêmes — Le 14 mai, Joseph Byer, fils de Nick Byer et de Mary Muller. Parrain et marraine, Morris Byer.

Le 21 mai, Joseph-Charles-Eugène, fils d'Alphonse Caron et d'Anna Guay. Parrain et marraine, Charles Sheehan et Annie Sheehan.

Le même jour, M.-Ange-Lorette, fille de Nap. Rivet et de M.-Anne Riopel. Parrain et marraine, le Dr. J.-H. Riopel et madame.

— Le 17 dernier avait lieu au couvent la touchante cérémonie de la 1ère communion. Une trentaine d'enfants, garçons et filles, élèves des bonnes soeurs, s'approchaient pour la première fois de la Table Sainte. La plupart des parents étaient là, suivant de leur regard voilé de larmes, le bonheur de leur garçon ou de leur fillette qui passait, recevant eux aussi "le Dieu qui réjouit leur jeunesse."

— Le 24, grand branle-bas; c'est la fête de Dollard. Les drapeaux flottent. Le soleil n'est pas encore sorti de ses couvertures de nuages; mais on peut compter sur lui, il fera beau.

Répondant à l'invitation de M. le Curé, déjà les autos, les voitures arrivent de tous les côtés, chargés d'enfants, les enfants de toutes les écoles de la paroisse.

A 8 h. 30 c'est la messe. La nef centrale est réservée à ce petit monde; pieusement, sous le regard de Dieu et de leurs maitresses, ils sont là au nombre d'environ trois cent cinquante, la rose de Dollard piquée sur leurs coeurs.

D'abord, communion générale; puis la messe commence, célébrée par M. le Curé. Les enfants chantent des cantiques; l'église, joyeuse, en retentit et les âmes aussi, de ceux qui entourent leurs enfants et les entendent.

Pourquoi cette messe et cette communion auxquelles l'on vous a invités, chers enfants? Pour commémorer la dernière messe entendue, la dernière communion reçue par Dollard et ses compagnons, la veille de leur départ pour le combat, la mort et la gloire."

Puis, faisant le récit de ce qu'on peut appeler l'épopée de Dollard, le prédicateur en dégage trois leçons.

Remercions Dieu qui a protégé le berceau de notre race contre de si grands périls.

Comprenons les exemples de devoir et de sacrifice que nous donnent ces vaillants jeunes hommes; cherchons aux mêmes sources qu'eux l'aliment de notre force et de notre patriotisme, c'est-à-dire, dans la religion fidèlement pratiquée, dans la sainte Eucharistie fréquemment reçue.

Enfin, prions pour notre patrie avec confiance, persuadés que nous prions en compagnie des saints, des héros et des martyrs.

Les enfants... et les parents, nous l'espérons, retiendront quelque chose de ces fortes leçons.

Puis, la cérémonie terminée, le déjeuner suivit et le cortège s'organisa pour se rendre au Lac des Oeufs, où il y avait pique-nique.

Tout alla pour le mieux du monde: dîner, chansons, courses, jeux, entrain, distribution de prix. Bref, tout le monde fut content.

Nous profitons de la circonstance pour remercier tous ceux qui ont contribué de quelque façon au succès de cette fête, ceux qui ont donné de leur personne, de leur temps ou de leur bourse. Y a-t-il plus grand plaisir que de faire plaisir aux autres?

— M. l'abbé Boucher, missionnaire colonisateur, était de passage au presbytère et assista à la fête de Dollard.

— La campagne de nettoyage, de peinturage et de "plantage" va son train. L'aspect de notre ville certes n'y perdra pas.

—:o:—

Les funérailles de Shackleton

Shackleton, le grand explorateur mort à bord de son bâtiment le *Quest*, pendant qu'il stationnait à l'île du Roi-George (à l'est de la Terre de Feu), cette porte de l'océan Antarctique, a eu des funérailles dignes d'un marin.

La nouvelle a été donnée à l'un de nos confrères anglais par un message du capitaine Hussey, qui dirigeait le service météorologique de l'expédition Shackleton-Rowett.

Conformément aux volontés exprimées sur son lit de mort par l'explorateur, le cercueil a été placé la tête tournée vers le Sud.

Il n'y a qu'une femme dans l'île du Roi-George, Mme Aaderg, et cette femme, mue par une pieuse pensée, a cherché parmi les rares fleurs qui croissent dans l'île de quoi faire un bouquet, qui fut placé sur le cercueil, après l'adieu suprême de l'équipage.

Les Etats-Unis désireraient une colonie française

On continue à parler de la cession d'une grande colonie française que désire le gouvernement des Etats-Unis en payement des dettes de la France.

On sait que le gouvernement français est nettement opposé à une pareille opération, mais les milieux américains ne semblent pas y avoir renoncé. — *Presse Associée.*

REGINA — John Corcoran, après avoir tué d'un coup de carabine son voisin William Incson, est allé se livrer au caporal Desrosiers, de la police provinciale, à Willow Bunch.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 25. 31 mai 1922.

Pensée — "Comme vous avez, ô Marie! l'autorité d'une mère, vous obtenez le pardon des pêcheurs les plus endurcis; car le Seigneur, qui vous reconnait en tout pour sa mère véritable, ne saurait rien refuser de ce que vous lui demandez" (St-Germain).

Pique-nique — Plusieurs se sont déjà demandé s'il y avait un pique-nique cette année à Dumas. Il faut répondre par l'affirmative. Il y aura donc un pique-nique cette année encore à Dumas et à la fin de juin. Nous en parlerons souvent afin de le faire connaître aux amis et d'en faire un succès. Disons aujourd'hui qu'il y a eu réunion de paroisse le 21 mai dernier dans notre soubassement et qu'on y a pris les décisions suivantes:

M. le Curé est choisi comme président d'honneur. Sur la proposition de M. A. Loiselle, secondé par M. J. Lafontaine; M. A. Séguin est nommé président. Puis M. C. Giroux propose M. Rod. Bessette comme secrétaire, la proposition étant secondée par M. A. Séguin.

Membres du comité — Sont compris comme faisant partie du comité les trois syndics en charge. Les autres membres du comité ont été choisis comme suit: MM. A. Range, G. Filteau, C. Gariépy, Z. Beauchêne, N. Filteau, L. Loiselle, P. Deschamps, B. Ritchotte. Tous ont été approuvés à l'unanimité.

Comité des Dames — Il a été proposé par Mme A. Bessette et secondé par Mme C. Giroux que Mme A. Lamontagne soit présidente du comité des dames. Deux assistantes ont été proposées: Mmes A. Range et Rod. Bessette. Mme M. Brodeur a été proposée par Mme C. Giroux et secondée par Mme O. Trottier, comme secrétaire.

Ce premier travail fait, la séance a été ajournée. Une nouvelle réunion aura lieu le 25 mai. Qu'on se le dise, et comme à cette première assemblée que l'on y soit au grand complet.

Semences — Malgré l'époque un peu tardive les fermiers ont à peu près terminé leurs semences. L'humidité ne manquera pas pour faire lever le blé. Tous sont contents et ils ont raison de l'être. Beaucoup s'inquiétaient fort à la vue de ces journées si pluvieuses. Mais le soleil radieux a vite fait oublier à tous leurs peines et leurs inquiétudes. On attend donc patiemment et surtout chrétiennement la levée de ces semences.

Rogations — Les prières publiques de l'Eglise donnent encore de l'espoir et du courage aux fermiers. Plusieurs se rendent libres pour obtenir du ciel protection et abondance par leurs prières unies à celles du prêtre. Que Notre Dame d'Espérance nous protège tous; en elle est notre confiance.

Catéchisme — Les enfants se sont rendus en grand nombre à la leçon de catéchisme. Heureux les parents chrétiens qui secondent ainsi l'action du pasteur. Parents et enfants en seront assurément récompensés. Plusieurs viennent de loin et sont bien exacts à l'heure. Encore une fois continuez de la sorte, et vous vous y plairez, chefs enfants, à ces catéchismes du samedi.

Mois de Marie — Ce beau mois touche déjà à sa fin. — Nous ne regrettons tous qu'une chose, c'est qu'il soit passé si vite. Que de grâces ont été demandées à cette bonne Mère du ciel, pour toute la Sainte Eglise, l'archidiocèse, la paroisse, chacune de nos familles et nos propres besoins en particulier. Ce mois sera une belle préparation au mois du Sacré-Coeur. Ici, à Dumas, nous devons plus à Marie que dans bien d'autres paroisses, à cause du titre de la paroisse. Notre Dame d'Espérance. Nous aimons à croire que tous le comprennent.

—:o:—

400,000 Ruthènes pour l'Ouest

WINNIPEG — Andrew S. Shandro, ancien député à la Chambre de l'Alberta, a fait une intéressante proposition à l'hon. M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur. Il a déclaré qu'il était en mesure de garantir l'immigration au Canada, d'ici trois ans, de 400,000 colons qu'il prendrait dans la Galicie orientale et la Bukovine, tous des hommes adonnés à la culture du sol.

M. Shandro dit qu'il a discuté longuement le sujet avec l'hon. M. Stewart; il estime que 140,000 chefs de famille de cultivateurs peuvent être amenés au Canada si des officiers d'immigration compétents sont placés à Lemberg, en Galicie, et à Czernowitz, en Bukovine.

L'hon. M. Stewart aurait écouté avec faveur l'exposé du plan de M. Shandro; il a déclaré qu'il était infiniment mieux de faire l'inspection des immigrants à leur point de départ qu'à leur point d'arrivée. Le ministre de l'Intérieur a promis d'étudier la projet.

—:o:—

Le congrès de l'Association d'Education du Manitoba aura lieu le 22 juin

SAINT-BONIFACE — La date du congrès de l'Association d'Education est définitivement fixée au 22 juin prochain. Le programme n'est pas encore arrêté dans tous ses détails, mais déjà plusieurs mesures très importantes qui devront être présentées aux congressistes sont connues et ont été étudiées à l'exécutif.

—:o:—

Il faut vendre à un juste prix. Si on vend trop bon marché, on perd de l'argent. Si on vend trop cher, on perd ses clients.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

Le Secret de Joliette

Par A.-H. DOURLIAC

No. 5

Gracieuse n'avait pas besoin de cet encouragement. Aux sentiments profonds de sa mère, elle unissait les qualités brillantes de son père. Ses grands yeux de velours avaient la même expression caressante, mais ils tenaient ce qu'ils promettaient et sa bouche en fleur ne savait pas mentir. Restée orpheline, toute petite, elle grandissait près d'une vieille Arlésienne, sa parente, qui demeurait proche Sainte-Trophime où elles allaient entendre la Messe tous les jours. Leurs promenades se bornaient aux Arènes, aux Aliscans; et, dans cette atmosphère de beauté, la vie se révélait à l'enfant sous des formes nobles et graves, dans le cadre d'une cité antique, imprégnée des souvenirs de la Grèce et de Rome et de la poésie mystique des premiers siècles chrétiens. En fallait-il davantage pour une imagination vibrante où battait déjà le rythme divin?

Gracieuse ne parlait pas encore que déjà elle savait aimer, et son attachement pour les êtres et les choses était au-dessus de son âge: le départ d'une servante, la mort d'un oiseau, le bris d'une poupée devenaient de véritables catastrophes! Cette sensibilité précoce en faisait une petite amie pour tous ceux qui l'approchaient, et nul ne pouvait résister à son charme puissant et doux. Mais la lame trop fine menaçait d'user le fourreau; elle pâlissait, s'étiolait. Les médecins consultés ordonnèrent l'air vivifiant de la mer, le contact de jeunes compagnes; et Monseigneur de Sisteron, son tuteur, décida son entrée chez les Dames de la Miséricorde, à Saint-Tropez, dont le climat avait toutes les qualités désirables et qui n'était pas une trop grande ville. Il pourrait aller la visiter en même temps que son neveu, et le bon bailli se chargerait volontiers de veiller sur elle.

Naturellement ce dernier s'en montra enchanté, et, dès le lendemain de son entrée, il arrivait au parloir les poches bourrées de friandises et, ce qui valait mieux pour une petite sensitive, le coeur plein d'une paternelle bonté.

Cependant, la vue des deux fillettes eût pu lui causer quelque amertume, tant le contraste était saisissant: l'une portait si bien son nom! l'autre méritait si peu le sien!

Joliette n'était pas seulement laide; elle était pire: elle était déplaisante! Son front muré sur lequel les cheveux rebelles retombaient en mèches désordonnées, son regard hostile, presque haineux, toute son attitude de petite sauvage, sournoise, ramassée, prête à mordre, frappa même André, assez peu observateur de son naturel.

— Qu'a-t-elle donc? demanda-t-il, surpris.

— La vue d'une nouvelle figure, sans doute?

— Elle est pourtant assez gentille!

En effet, la douce compassion qui se lisait sur son visage ajoutait encore à la séduction de Gracieuse, et le jeune garçon en était émerveillé; aussi partageait-il ses attentions entre les deux pensionnaires, souriant à l'une, causant avec l'autre. L'esprit engourdi de la petite muette saisissait-il cette différence? en souffrait-elle inconsciemment? Mais elle ne répondait à aucune avance et il fallut se résigner à la laisser dans son coin.

La visite terminée, on les renvoya ensemble à leur salle d'étude. A la porte de la sienne, Gracieuse se pencha vers sa compagne pour l'embrasser: elle se rejeta en arrière avec un cri de douleur: Joliette avait détaché une épingle de sa ceinture et lui en avait labouré la joue.

Une surveillante accourue s'inquiétait de la blessure saignante:

— C'est cette petite mauvaise!

La coupable attendait, farouche...

A travers ses larmes, Gracieuse la regarda pleine de pitié.

— Non, ma Soeur; c'est moi qui ai été maladroite.

La religieuse ne fut pas dupe de ce généreux mensonge, mais elle se borna à dire simplement:

— Si elle vous entendait!

Avait-elle compris? Mais toute la journée elle se montra encore plus absorbée qu'à l'ordinaire, jetant parfois un coup d'oeil furtif sur la petite blessée, qu'un taffetas sur la plaie ne parvenait pas à enlaidir.

Le soir, au dortoir, la "nouvelle" commençait à s'endormir, quand elle vit une ombre se pencher sur son lit. En reconnaissant Joliette, elle ne fut pas très rassurée; mais soudain elle sentit deux lèvres très douces effleurer timidement son visage.

Le lendemain, elle se leva toute radieuse et fit sa prière avec une ferveur reconnaissante. A la récréation, délaissant ses autres compagnes, elle s'approcha de la petite infirme qui se promenait toute seule. D'autorité, elle passa son bras sous le sien, et, plongeant ses yeux brés qui essayaient vainement de se détourner, elle dit, comme si la pau- veloutés au fond des prunelles som- vrette pouvait l'entendre:

— Je veux que tu sois mon amie.

Et elle l'embrassa sans crainte.

Cette fois, Joliette lui rendit son baiser.

De ce jour data une nouvelle existence pour la jeune sourde-muette. Avec son coeur, son intelligence endormie semblait se réveiller. Elle saisissait, comprenait avec une intuition merveilleuse. Elle apprenait à lire, compter, presque aussi rapidement que ses compagnes moins retardataires, et Gracieuse en était plus fière que de ses propres succès. Soeur Sainte-Rose s'en réjouissait sans s'en attribuer le mérite. Ses méthodes simplifiées y avaient bien leur part, mais elles ne valaient pas un simple sourire... qui n'était pourtant pas celui d'André. Pour le voir fleurir sur les lèvres de son amie, la petite infirme eût fait des prodiges; et, s'il ne parvenait pas à délier sa langue, il avait délié sa pensée prisonnière qui semblait prendre des ailes et s'envoler loin, bien loin, au delà du monde réel. Par une sorte de justice compensatrice, ceux que la nature a privés d'un sens ont quelquefois les autres extrêmement développés. Chez Joliette, la puissance de vision avait quelque chose de surnaturel.

Elle avait un coup de crayon remarquable, et en quelques traits traduisait plus rapidement ce qu'elle voulait dire que par l'écriture ou les signes. Elle illustrait ses devoirs de dessins à la plume tout à fait réussis, et, les jours de gala, c'était à elle que l'on s'adressait pour décorer les menus d'attributs plus ou moins fantaisistes, au grand amusement de la communauté. Mais ce qu'elle cultivait avec un réel talent, c'était le pastel et particulièrement le portrait. Le premier qu'elle fit fut celui de Gracieuse; le second, celui d'André; et, devant la délicatesse vaporeuse de l'une, la fermeté robuste de l'autre, le professeur émerveillé déclarait modestement:

— Il lui faudrait un maître comme La Tour.

Toute la famille y passa, et de la majestueuse grand'mère à la dernière servante (les domestiques, qui justifiaient alors leur nom, faisaient partie de la famille), chacun eut son image, dans l'exercice de ses fonctions: le jardinier dans ses allées; Bagasse sur son bateau; la cuisinière à ses fourneaux; le bon bailli dans sa bibliothèque qui partageait tous ses soins avec sa cave, pour le délassement et le régal de ses amis.

— Ah! si elle avait connu sa défunte mère! j'en aurais au moins un portrait! soupirait l'excellent homme.

Un 1er janvier, il aperçut, sur son bureau, une douce figure de femme, enveloppée de nuages, qui semblait descendre du ciel pour lui souhaiter la bonne année.

Toute la famille, accourue à ses exclamations, dut constater, comme lui, l'extraordinaire ressemblance, et quand, tout ému, le père demanda à Joliette qui elle avait voulu représenter, elle écrivit sans hésiter:

— Maman!

Au reste, elle dessinait en se jouant tout ce qu'elle voyait, gens et choses, scènes maritimes, paysages familiers, mais elle semblait trouver encore dans son imagination des décors féeriques, des tableaux imprévus, des visions célestes.

Tantôt, sous un ciel des Tropiques, au milieu d'une végétation luxuriante, des tentes richement décorées, des Orientaux aux costumes éblouissants, dignes des "Mille et une Nuits," on voyait un rajah, au turban constellé d'escarboucles, s'avancer au-devant d'un palanquin dans lequel était assis un officier au port majestueux suivi d'une escorte imposante où flottait l'étendard des lis!...

Tantôt, c'était une vaste galerie, resplendissante de glaces, ouvrant sur de splendides jardins; une foule de gentilshommes, de dames, de prélats, faisaient la haie sur le passage d'un personnage à la démarche lourde, aux traits bourboniens, portant le grand cordon bleu et causant familièrement avec ce même officier, dont les traits nobles, mais un peu fatigués, rappelaient ceux d'André autant que les traits d'un sexagénaire peuvent rappeler ceux d'un jouvenceau.

Tantôt, dans une humble chapelle étroite et sombre, un cortège se déroulait derrière une blanche épousée, cachée sous son voile léger et conduite par ce même officier à la mâle prestance... et rappelant toujours André!

Bagasse prétendait que l'un était un coin des Indes avec des Hindous, comme il en avait combattu sous les murs de Pondichéry... Mme la baillive affirmait reconnaître la "Galerie des Glaces" admirée lors de son voyage à Versailles avec le défunt bailli. Mais personne n'avait la plus vague idée de la petite chapelle, même Monseigneur de Sisteron, et quand on demandait à la jeune artiste où elle puisait tout cela, elle touchait son front... et son coeur...

CHAPITRE V

Compagnons d'armes

Le départ était décidé. André devait s'embarquer sur le *Solide*, beau bâtiment de soixante-quatorze canons, commandé par le capitaine de Chateauneuf, et qui croisait en rade de Toulon. En considération de ses bons et loyaux services, Bagasse devait accompagner le jouvenceau, et l'on quittait Saint-Tropez le lendemain par la voie de mer. Un copieux repas, pour lequel le digne bailli avait donné licence à sa cuisinière, réunissait une dernière fois la famille, et le vieux loup de mer avait été invité à en prendre sa part.

Notre héros étrennait ce premier uniforme "comparable au premier rayon de la gloire" qui lui seyait fort bien, de l'avis de son tuteur, de ses cousines, et de lui-même. Quant à la grand'mère, elle était hypnotisée par la contemplation d'un convive à peu près du même âge et portant aussi l'habit de garde de marine. Lorsque son neveu était allé lui faire ses adieux, Monseigneur de Sisteron, retenu dans son diocèse, lui avait dit:

— Le cousin du maréchal de Mirepoix, qui est de mes amis, sert, depuis un an, au régiment de marine, sur le *Solide*, et pourra vous servir d'introducteur. Il doit rejoindre son navire vers la même date. Vous pourriez prendre rendez-vous à Toulon ou l'inviter à passer par Saint Tropez afin de faire route ensemble?

Né au château d'Ajac, en Languedoc, François de Lévis appartenait à la très ancienne famille qui s'illustra dans la guerre des Albigeois et obtint des vaincus la terre de Mirepoix.

Par sa naissance et les alliances de sa maison, il était destiné à un brillant avenir et le contact ne serait pas mauvais pour un jeune provincial à peine dégrossi. Il en jugeait sans doute ainsi, et sa suffisance, sa faconde, son ton protecteur, contrastaient avec la simplicité pleine de franchaise d'André qui lui avait fait un accueil tout cordial.

— Je suis bien content de votre compagnie, Monsieur; la séparation me semblera moins pénible: si je quitte une famille, je me flatte de retrouver un ami.

— Ce sera grand plaisir pour moi, Monsieur; et je serai charmé de vous présenter à mes camarades... Mais je ne saurais vous faire oublier les beaux yeux que vous laissez ici.

Et, pirouettant avec grâce, il salua courtoisement les trois dames, dont la plus vieille ne fut pas la moins sensible au compliment.

Un peu plus âgé que le jeune Suffren, il était beaucoup moins robuste; en revanche, ayant déjà vécu à la cour, il avait les manières d'un parfait courtisan; et bien que se moquant *in petto* de ce milieu bourgeois, il ne s'en montrait pas moins fort aimable, étant de cette race de papillons, assoiffés de succès, qui déploient leurs chatoyantes couleurs pour les chardons comme pour les roses. D'ailleurs, les deux jeunes filles étaient assez jolies pour se mettre en frais! Le laideron de jadis ne le cédait en rien à sa compagne, depuis qu'une bonne fée avait passé par là. Gracieuse répondit en souriant aux hommages déposés à ses pieds, mais Joliette garda une attitude fermée, presque défiante, qui ajoutait encore à son mutisme forcé et lui donnait l'apparence d'une froide statue.

Le dîner ne fut pas très gai, malgré la chère délicate, les crûs fameux, contrastant avec l'ordinaire spartiate. Le départ du marin est gros d'inconnu et de périls. On était en guerre avec l'Angleterre; on l'était toujours avec les flots! et, en dépit de son courage, le pauvre bailli ne pouvait étouffer un soupir.. Le jeune aiglon couvé avec tant de soins allait prendre son vol bien loin du poulailler... Et tout en lui ouvrant la porte toute grande son père nourricier le suivait d'un oeil inquiet.

Bagasse, intimidé, demeurait le nez dans son assiette et vidait consilencieusement son verre dès qu'il était rempli; aussi, le chevalier se demandait perplexe s'il serait en état de naviguer le lendemain. Il n'en montrait pas moins beaucoup d'enjouement et d'aimable abandon, qui détonnait bien un peu dans ce milieu plus austère que celui de Versailles. Mais les plus timorés s'inclinaient alors devant ce mot magique comme aujourd'hui devant celui de Paris: C'était le bel air!

Renversé sur le dossier de sa chaise, M. de Lévis narrait agréablement les petits potins, les petits scandales défrayant la chronique de l'OEil-de-Boeuf, et qui régalaient la cour et la ville. Tout en étant spirituellement gazés, ce n'étaient pas récits appropriés à des oreilles de pensionnaires. Le bon bailli, qui ne voulait pas désobliger son hôte, était sur les épines et suait sang et eau pour détourner la conversation; mais Mme le baillive, assez prude d'ordinaire, était aussi un tantinet curieuse, et dame! l'occasion était rare d'entendre parler ainsi, par quelqu'un de leur entourage, du roi, de la reine, des princes, des ministres, des grands, des petites rivalités, des petites intrigues.

André, lui, n'y entendait goutte, plus familier avec un ris et une garcette qu'avec la poudre, les mouches, l'éventail; aussi trouvait-il son nouveau compagnon moins divertissant que les gars du port, quand un propos, plus vif que les autres, vint tout à coup lui ouvrir les yeux. Il regarda son tuteur, très gêné, partagé entre le mécontentement du père de famille et le souci de l'hospitalité.

—Pardon, Monsieur, observa-t-il avec une autorité dont il n'avait pas l'habitude, ma cousine est sourde, mais Melle de Seillans ne l'est pas, et ces historiettes, très plaisantes, qui doivent avoir grand succès au carré des officiers, ne me semblent pas faites pour les oreilles d'une jeune fille.

Surpris de l'algarade, le conteur s'inclina d'un air narquois et dit avec componction:

— J'oubliais que vous deviez faire profession, mon cher camarade, et je comprends votre susceptibilité; mais permettez-moi de vous faire observer à mon tour que vous n'avez pas encore prononcé vos voeux et qu'il y a ici des personnes plus autorisées pour me réprimander d'une étourderie dont je suis tout prêt à m'excuser devant les dames. On est si peu rigide à Versailles!

— Et l'on n'est pas plus ridicule ici! Monsieur de Lévis! protesta la grand'mère courroucée et mortifiée; avant de faire la leçon aux autres, André devrait se rappeler ce qu'il doit à ses parents et ne pas prendre la parole à leur place.

(à suivre)

Cinquantenaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

La fête de Saint-Jean-Baptiste sera célébrée cette année avec un éclat extraordinaire. Le cinquantenaire de la fondation de notre société locale de Saint-Jean-Baptiste ne saurait passer inaperçu. Toutes les sociétés du Manitoba seront invitées à envoyer des représentants, et la présence de ceux-ci ajoutera à l'apparat des démonstrations.

Les fêtes commenceront le vendredi soir, 23 juin, à huit heures et demie, lors d'une réunion à la salle du Collège. Vers neuf heures et demie, le feu de la Saint-Jean sera allumé.

Le lendemain, grand-messe à la cathédrale, sermon de circonstance par le R. P. Lacouture, du collège de Saint-Boniface. Pique-nique dans l'après midi et banquet le soir dans la grande salle du collège.

:o:

Deux Congrès Catholiques

Paris, avril 1922.

Je rentre, ce soir, d'un Congrès qui s'est tenu, tout le jour à Châlons, chef-lieu du département de la Marne, à quelques lieues de l'immortel champ de bataille de 1914 et de 1918. Il y a huit jours, je prenais part à une autre assemblée qui s'était réunie à Chartres, au milieu des plaines fertiles de la Beauce, à l'ombre de la cathédrale. Il n'est point de dimanche, au surplus, qui ne voit, dans nombre de cités, de ces manifestations d'études et de prières. Je n'essaierai pas d'en esquisser le tableau: l'énumération, seule, en serait déjà trop longue.

Mais les deux congrès de Chartres et de Châlons offrent, à deux points de vue différents, un intérêt symptomatique.

Le premier était organisé par l'*Association catholique de la Jeunesse Française*: il avait pour but d'examiner, dans cette province agricole, le problème rural. Il a révélé, parmi d'autres faits importants, trois éléments de renouveau, qu'il faut souligner. D'abord, l'esprit à la fois très réalisateur et très élevé de cette génération nouvelle qui, résolument, s'attaque aux questions les plus graves et les plus urgentes, mais qui les éclaire aux principes chrétiens; en second lieu, la maturité des délibérations, préparées par une enquête approfondie, que les cercles ruraux de l'A. C. J. F. ont menée, depuis un an, dans la France entière, et guidées par les hautes compétences dont on avait demandé les conseils: autrefois un peu dédaignés par les hommes mûrs, à cause de leur âge, et rejetés par les pouvoirs publics, à cause de leur foi. Les représentants des grandes associations agricoles, ainsi que les autorités officielles, ont nettement manifesté l'intérêt qu'elles attachent à des manifestations de cette valeur. Un trait significatif, à ce propos: un des députés du département, le Dr. Maunoury, qui, plutôt "laïque" avant la guerre, avait consenti à présider l'une des séances de cette assemblée "cléricale," attesta publiquement que la lutte était désormais engagée entre l'utopie communiste et l'idéal catholique; et pour le salut de la France, ajouta-t-il, il faut que celle-ci triomphe.

A Châlons, ce n'était qu'une assemblée diocésaine. Mais, pour la première fois, depuis la guerre, elle ralliait, autour de l'évêque les délégués d'une région qui a payé sa gloire par une dévastation effroyable. Et j'ai pu y constater que ce n'est pas seulement la terre qui ressuscite auprès des cimetières où dorment les héros: ce sont partout, les paroisses et les oeuvres qui renaissent. Il y avait là plus de 2,000 hommes; ils en représentaient 4,500, dont un tiers de jeunes, organisés en groupes, à l'ombre des clochers, quand il en reste, ou bien autour des baraquements consacrés en chapelles, quand l'église fut détruite et n'est point rebâtie. Tous sont des chrétiens convaincus et pratiquants. Ils venaient, à leur chef religieux, montrer leurs efforts et, de sa bouche, recevoir la consigne. Ils sont animés d'un esprit de reconstruction morale et sociale et de conquête apostolique. L'Eglise peut compter sur eux et les ennemis de l'Eglise devront compter avec eux.

François VEUILLOT.

:o:

Pour l'Université de Montréal

MONTREAL — Le conseil municipal a approuvé la cession à l'Université de Montréal d'un emplacement de 60 arpents, à l'angle des rues Bellinglam et Maple Wood. Quarante arpents font l'angle des deux rues; le reste longe le cimetière Mont-Royal.

En vertu d'un décret spécial, la ville était autorisée à céder gratuitement à l'Université de Montréal un terrain n'excédant pas une superficie de 60 arpents. Cette demande, faite au conseil le 4 avril dernier, a été agréée sur une recommandation expresse du comité exécutif.

:o:

L'hélium au Canada

Le *Bulletin officiel des recherches scientifiques* signale que le Canada possède de grandes quantités d'hélium dans ses sources de gaz naturel. Celle de Bow-Island, Alberta, en particulier, contient de l'hélium dans la proportion de 0,5 pour 100, ce qui représente 340,000 mètres cubes par an. Jusqu'ici, le gaz naturel a été consommé pour le chauffage et l'éclairage tel qu'il venait du sol; mais un comité s'est formé pour demander qu'on procède à l'extraction de ce gaz rare et très recherché en aéronautique, dont la vente produirait un bénéfice de plusieurs millions de francs.

:o:

S'il y a des fuites dans votre maison, bouchez-les sans retard, car une fuite devient rapidement une déchirure.

LA RECONNAISSANCE DE LA FRANCE

Le gouvernement français va fournir la pierre savonnière de Lorraine pour l'érection de la chapelle commémorative d'Ottawa.

OTTAWA — L'Honorable MacKenzie King vient de faire connaître l'intéressante correspondance échangée entre la France et le Canada, au sujet de la chapelle commémorative que l'on veut ériger, dans l'édifice parlementaire à Ottawa.

Voici cette correspondance:

Le Commissaire Général du Canada, l'Hon. Philippe Roy, a reçu du Président Raymond Poincaré, de France, la lettre suivante:

Paris, le 11 avril 1922.

Monsieur le Commissaire Général,

Je suis heureux de vous annoncer que le gouvernement de la république, désireux de donner au Canada une marque de sa reconnaissance et un témoignage qui demeure de son souvenir pour les soldats Canadiens tombés sur le sol de France, a décidé d'offrir au gouvernement canadien la pierre savonnière de Lorraine qui doit entrer dans la construction de la chapelle commémorative des morts de la guerre élevée dans le palais du gouvernement à Ottawa.

Je compte pouvoir vous aviser incessamment de la date à laquelle les 186 mètres cubes de pierre qui composent cet envoi seront rendus au Hâvre, prêts à être embarqués et je vous serais très obligé de vouloir bien me faire savoir à quelle adresse, dans ce port, vous désireriez qu'ils fussent adressés.

Agréez, Monsieur le Commissaire Général, les assurances de ma haute considération.

Le Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères.

(Signé) POINCARE.

Le Premier Ministre du Canada, à qui la lettre a été communiquée, a répondu à l'Hon. Philippe Roy le 12 du courant dans les termes suivants:

Cher M. Roy,

J'ai lu avec plaisir la lettre que vous avez reçue de M. Poincaré, Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères en France, offrant au gouvernement canadien certaines pierres pour la chapelle commémorative des morts de la guerre élevée dans la tour du parlement à Ottawa.

Je serais heureux si vous pouviez transmettre au Premier Ministre de France notre grande appréciation de sa courtoisie en nous envoyant cet appréciable cadeau qui, en plus de son utilité, servira à perpétuer la mémoire de ces Canadiens qui dorment en terre de France et qui ont donné leur vie pour la défense de ces principes de liberté et de justice dont dépendait l'avenir des nations.

Veuillez me croire,
Cher M. Roy,
Votre tout dévoué,
(Signé) W.-L. MacKenzie King,
Premier Ministre et Secrétaire Pour les Affaires Etrangères.

:o:

Un livre du Kaiser

BERLIN — Un groupe d'Américains a retenu les droits de publication d'un livre écrit par l'ancien empereur Guillaume d'Allemagne. Le manuscrit de Guillaume contient environ 100,000 mots.

L'ancien kaiser y traite de la période d'avant-guerre. Il dit que des circonstances en dehors du contrôle de l'Allemagne ont été en partie responsables du grand cataclysme de la guerre.

Prince Albert

Prince-Albert au festival de Régina

Bien que la Fanfare et la Chorale de la ville aient fait une excellente impression sur les juges, au festival de Régina, elles n'ont cependant pas remporté les honneurs. La Fanfare est arrivée seconde, après Moose Jaw, et la Chorale quatrième, la société gagnante étant l'Orpheus de Saskatoon. C'est uniquement le manque de volume dans le choeur qui est la cause de cet échec. Le concours avait lieu dans une immense salle contenant 10,000 personnes. L'Orpheus comptait 200 voix, tandis que la Chorale de Prince-Albert n'en avait que 60.

Par contre, nos musiciens et solistes ont rapporté deux premiers prix et cinq deuxièmes.

Mrs D. Hawkin a obtenu de nouveau la médaille d'or pour le piano classe A et Mrs. W. D. Mitchell est arrivée deuxième dans la même classe.

Le trio composé de Mmes R. de la Gorgendière, G. L. Dempster et Miss D. Strong, a remporté le premier prix.

Miss Jean Horne a eu le deuxième prix de violon; Miss F. Hall, le deuxième prix de contralto classe B; Miss T. Hepburn, le deuxième prix de mezzo soprano et Mrs F. Kisbey le troisième dans la même classe. Mme R. de la Gorgendière a remporté le deuxième prix de soprano classe A, avec un point seulement au-dessous de la gagnante du premier prix. Le juge, en appréciant son exécution de "Villanelle" par Eva Dell' aqua, a dit que notre jeune compatriote possédait une voix qui faisait songer au rossignol.

Nos sincères félicitations à Mme de la Gorgendière et autres dames qui nous ont si bien représentés à Régina. Prince-Albert peut se flatter de posséder de réels talents artistiques qui peuvent se mesurer avec ceux d'autres centres beaucoup plus importants. Nous avons dans Mme Morrier une directrice de chorale qui a fait ses preuves, un professeur de chant dont les élèves lui font honneur, et dans Mme Hawkin une accompagnatrice qui ne le cède à aucun autre dans la province.

M. Tickle a été nommé président de l'Association Musicale de la province et le festival de 1923 se tiendra à Prince-Albert.

:o:

Mgr Prud'homme a présidé la fête de Dollard à Woonsocket

Les journaux franco-américains nous apprennent qu'à Woonsocket, en la paroisse du Précieux-Sang, que dirige le vénérable Mgr Dauray, la fête de Dollard a été présidée par Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert. Après avoir, nous dit la *Tribune*, salué Mgr Dauray et loué ses grandes oeuvres, *"Sa Grandeur a fait allusion aux luttes qu'il nous faut soutenir, dans quelque partie de l'Amérique que nous vivions et a cité comme exemple Dollard, dont c'est aujourd'hui la fête."*

Nous apprenons d'autre part que Mgr Prud'homme donnera le sermon de circonstance à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau trône d'exposition dans l'église St-Jean-Baptiste à New York.

:o:

La retraite ecclésiastique

Nous apprenons que la retraite ecclésiastique pour les prêtres séculiers du diocèse aura lieu à Prince-Albert du 17 au 22 juillet.

:o:

— Dimanche dernier a eu lieu à la cathédrale la première communion solennelle des enfants. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie, ainsi que le soir, pour la rénovation des promesses de baptême.

— Un triduum a été observé jeudi, vendredi et samedi, en union avec le Congrès eucharistique de Rome. Il s'est terminé dimanche soir par une procession solennelle du Saint-Sacrement.

La cour d'honneur de l'hôpital de la Sainte-Famille vient d'être dotée d'une allée circulaire en ciment qui est d'un très bel effet.

La conférence des Unions Typographiques de l'Ouest a tenu sa neuvième convention annuelle à Prince-Albert lundi, mardi et mercredi. Les réunions se sont tenues à l'Hôtel de Ville et les délégués ont fait une excursion au Lac Rond.

Mme M. J. McClockey est en promenade à Ponteix.

Mmes D. Frémont et J. A. Fortin sont parties hier pour la province de Québec où elles passeront quelque temps dans leurs familles.

Les héros oubliés

Le Père Hugonard

Si jamais une haute taille, une allure vive et dégagée laissant soupçonner une énergie, une activité indomptables ont jamais été utiles à un pionnier de l'Ouest, elles ont servi le Père Hugonard durant tout le temps qu'il passa à la vallée Qu'Appelle.

Aux hommes bien nés, la valeur n'attend pas le nombre des années et devant un homme blanc, bien bâti, un Indien s'incline et respecte la force morale qui dans son esprit doit naturellement accompagner la force physique.

Si, à la haute taille du Père Hugonard, à sa belle corpulence, à son allure toute militaire qui le faisait se transporter rapidement d'un endroit à un autre dans son vaste établissement, semblant être partout à la fois, on ajoute une figure sympathique, un regard vif, pénétrant, embrassant toute un situation compliquée d'un seul coup d'oeil et y trouvant une solution, une bouche aux lèvres serrées, signe de fermeté, mais qui, une fois ouverte pour parler, laissait sortir une parole agréable, chaude, facile et poignante, on aura une faible idée de ce qui faisait qu'au premier aspect, l'on voyait en lui un homme supérieur.

Mais il faut avoir vécu avec le Père Hugonard et avoir vu à quel degré il possédait l'esprit d'observation, d'organisation et d'initiative, une grande énergie et une grande volonté, une puissante concentration et précision de la pensée, une rapidité étonnante de perception, un esprit logique, des idées abondantes, une mémoire toujours fidèle, et ajouter à toutes ces qualités celles qui lui venaient de son grand coeur pour comprendre que cette marque première de supériorité était plus que réelle et faisait de lui un homme supérieur dans toute la force du mot, un homme dont le souvenir restera à jamais inoubliable chez ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre autour de lui ou de le connaitre un peu intimement.

Depuis dix ans il était missionnaire à la vallée de Qu'Appelle, lorsqu'un événement heureux et qu'il convoitait allait enfin lui donner l'occasion de mettre à jour les magnifiques qualités de son esprit et de son coeur et donner libre cours à l'activité débordante et au besoin de se dévouer qui se trouvait innés en lui.

NN. SS. Taché, Grandin et le Père Lacombe venaient d'obtenir du gouvernement la création d'écoles indiennes industrielles pour l'Ouest. Les résultats qu'avaient déjà obtenus le Père Hugonard pour la civilisation des quelques enfants Indiens qu'il avait à sa propre charge furent d'un grand poids pour l'obtention, en 1883, de subsides du gouvernement, pour la fondation de l'école indienne industrielle de Qu'Appelle. Le Père Hugonard en choisit lui-même le site et présida au travail de sa construction. A l'automne de 1884 elle s'ouvrait à plusieurs enfants, et pouvait en recevoir une trentaine, seulement des garçons.

Le 21 octobre, arrivaient de Montréal trois soeurs grises, et une tertiaire franciscaine. Ces religieuses devaient devenir les grandes auxiliaires de l'oeuvre qui commençait et qui allait prendre un si rapide et si heureux développement. Ne peut-on pas, en effet, dire avec raison que sans le concours des religieuses, cette oeuvre n'aurait jamais pu atteindre les résultats qu'elle a obtenus, résultats qui ont placé le Canada au premier rang des pays qui ont travaillé à la civilisation des tribus aborigènes.

Pour assurer le succès de cette école, il fallait recruter un nombre suffisant d'enfants. Le Père Hugonard commença alors cette série de courses dans les réserves, où il dut user de tant de tact et d'habileté et qui, malgré cela, ne furent souvent pas couronnées du succès qu'une si bonne cause méritait. Proposer à des Indiens, qui avaient vécu toute leur vie de la vie nomade et de la grande chasse au buffalo, de donner ou d'envoyer pour plusieurs années leurs enfants pour leur apprendre à vivre selon le raffinement d'une civilisation envahissante et surtout gênante, ne pouvait guère espérer de résultats immédiats. Cependant la première tournée du Père Hugonard et de l'agent du gouvernement qui l'accompagnait amena vingt-deux enfants à l'école naissante, non encore terminée. Les premières objections soulevées par les sauvages pour l'envoi de leurs enfants à l'école, furent variées et multiples. Ils voulurent d'abord voir ce que l'on ferait de leurs enfants; ils s'objectèrent à ce qu'ils prissent les coutumes des blancs, priassent comme eux, de crainte d'en être séparés dans l'autre monde, à ce qu'ils marchassent deux à deux, ou fissent des exercices de marche qui en feraient des soldats, et à quantité d'autres choses. Il fallut au Père Hugonard et aux religieuses beaucoup de tact et d'habileté pour vaincre toutes ces craintes et ces méfiances.

L'école était à peine ouverte que les troubles de 1885 commencèrent, les Pères Hugonard, Decorby et St-Germain, qui se trouvaient depuis plusieurs années à la vallée de Qu'Appelle, usèrent de toute leur influence auprès des Indiens et Métis pour les maintenir en paix. A quatre milles de l'école se trouvait le fort Qu'Appelle; c'est là que le général Middleton établit son quartier général. A l'école, une commission composée de MM. Roger Goulet, Street, Forget et Côté, siégea pendant trois semaines afin d'entendre les réclamations des Indiens et des Métis; elle distribua à ces derniers des scripts ou titres légaux de terrain. En 1886 le nombre d'enfants était monté à quarante et il devenait urgent d'agrandir le bâtiment, mais quoique la demande en avait été faite au gouvernement, Sir Hector Langevin, alors ministre des travaux publics, l'avait refusée à cause d'une dépense imprévue de cinq millions qu'avaient nécessité les troubles de 1885. Cependant, le gouverneur du Nord-Ouest et commissaire des Indiens, M. Dewdney, vint à l'école; il y fut bien reçu et complimenté par les métis qui s'y étaient rendus en grand nombre et qui le félicitèrent de sa bonne administration. Se rendant compte de la nécessité de l'agrandissement de l'école, le gouverneur obtint en deux jours, par télégramme, l'autorisation de bâtir une addition de 4,000 dollars, ce qui permit de recevoir 75 garçons, et d'aménager le grenier pour recevoir quelques filles. La haute estime dont jouissait le gouverneur Dedwney parmi les Indiens et les Métis encouragea le premier ministre Sir John Macdonald à le nommer ministre de l'intérieur et surintendant des affaires sauvages.

Le nombre d'enfants augmentait et cependant beaucoup de sauvages refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école, objectant qu'on les faisait souffler dans de longs tuyaux, c'est-à-dire des instruments de musique, que les médecines des blancs n'étaient pas bonnes pour les enfants sauvages, qu'ils craignaient qu'ils ne tombassent en jouant sur les balançoires, etc, etc. C'est dire qu'il fallut pendant longtemps lutter contre les préjugés des sauvages.

Durant les premières années, outre les soeurs, le Père Hugonard avait pour l'aider un assistant laïque et un fermier mais, avec le développement que prenait de jour en jour l'école, ce personnel devenait insuffisant. Il avait en effet à s'occuper de tous et de tout; tous à l'école s'adressaient à lui et à tout moment, enfants, sauvages, agents du gouvernement. De plus les visites à l'école étaient très multipliées de la part des blancs et des sauvages, et il fallait une attention toute spéciale pour recevoir et traiter ces derniers, car chacun d'eux s'attendait à être traité comme s'il était le seul à qui on eût à répondre. Puis c'était toute une affaire que de dissiper leurs préjugés et gagner leur confiance; il y avait une moyenne de dix sauvages par jour qui venaient en visite à l'école.

Outre l'occupation ordinaire à l'intérieur de la maison, il y avait les voyages nécessaires dans les réserves pour recruter les enfants et tenir les parents dans de bonnes dispositions. Il y avait enfin la correspondance assez considérable de chaque jour. Malgré sa grande activité, le Père Hugonard ne pouvait plus suffire. Il demanda au gouvernement un assistant religieux qui aurait la charge spéciale des garçons, ce qui lui laisserait tout le temps voulu pour s'occuper de la direction générale, de la formation morale des enfants et des voyages extérieurs. Sa demande fut acceptée et vers 1889, le Père Dorais, O. M.I., devenait le premier vice-principal de l'école.

Rendons de suite un hommage à tous ces assistants, ouvriers obscurs, mais zélés, et qui ont été d'un grand secours dans l'oeuvre du Père Hugonard. Ce furent les Pères Dorais, Connéau, Jacob, Coutlée, Ruelle, Robillard, Geelen, Hesse, Dallaire, et Kalmès. L'un d'entre eux, le Père Dorais, dort son dernier sommeil dans le cimetière du Juniorat de St-Boniface, après avoir passé près d'un demi-siècle dans les Missions du Nord-Ouest.

L'arrivée du chemin de fer dans les plaines de l'Ouest allait leur faire subir toute une transformation et bientôt des villes, des villages s'élèveraient sur les foins foulés par les camps des guerriers et les blés se balanceraient là où des milliers de buffalos mugissaient à l'aspect des chasseurs. La vallée de Qu'Appelle n'échappa pas à cette transformation.

(à suivre)

MEYRONNE, Sask.

A l'occasion de la fête de Dollard, le Dr. L. A. Aubin, président du cercle de l'A. C. F. C. de Meyronne, a prononcé une allocution après la Messe des Rogations, le 24 mai. L'orateur a retracé le geste et le sacrifice héroïques de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, en en tirant comme conclusion que nous devons être courageux dans la lutte que nous soutenons pour la revendication de nos droits; qu'un effort qui parait sans résultat à première vue peut devenir d'une importance capitale dans la suite. La lutte soutenue par ces 17 Français si déterminés n'a-t-elle pas été la cause du découragement d'innombrables Iroquois à attaquer les blancs?

Le Dr. Aubin a été très apprécié de tous. Il est un convaincu qui sait communiquer à son auditoire les nobles sentiments qu'il nourrit.

— Un train de marchandises allant sur Kincaid a déraillé à trois milles à l'ouest de Meyronne au début de l'après-midi de jeudi. Sept voitures ont été très fortement endommagées. L'une d'elle gisait en travers de la voie et était surmontée par deux autres dressées en pointe et opposées par le sommet. L'effet en était très curieux. Les autres voitures avaient culbuté de chaque côté du remblai.

Les hommes d'équipe de Meyronne ont été les premiers à porter secours et vers six heures un train de matériel, parti d'Assiniboia, arrivait sur le lieu du désastre. Deux locomotives ont été utilisées comme traction pour remorquer les débris et les faire culbuter de l'un ou l'autre côté du talus. A minuit le passage était libre et la voie ferrée rétablie.

Le train de voyageurs arrêté à Meyronne a pu continuer sa marche vers l'ouest dans le cours de la nuit.

Le chef du train, Chs. Griffin, qui se trouvait dans la roulotte au moment de l'accident, a été très légèrement blessé.

— Le concert Larrieu aura lieu à Meyronne le jeudi 22 juin à 8 heures du soir dans le soubassement de l'église. Prix des places: 75 sous; enfants, 25 sous.

:o:

Les Marchés

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.38 3-4; Nord No. 1, 1.38 1-2; Nord No. 2, 1.33 1-2; Nord No. 3, 1.25; No. 4, 1.12 1-2; No. 5, 1.03 7-8; No. 6, 91; fourrage, 80; voie, 1.38 3-8.

Avoine — No. 2 C.W., 53 1-4; fourrage No. 1, 48 1-4; fourrage No. 2, 45 3-4; rejetée, 43; voie, 52.

Orge — No. 3 C.W., 60 1-2; No. 4 C.W., 64 1-4; rejeté, 61; fourrage, 59; voie, 52.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.38; No. 2 C. W., 2. 34; No. 3 C.W., 218; rejeté, 2.18; voie, 2.38.

Seigle — No. 2 C.W., 99 3-4.

:o:

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 1.11; No. 2, 1.06; No. 3, 1.00; No. 4, 80; No. 5, 76.

:o:

Marché au détail

Avoine, le minot, $0.40.
Son, le sac, $1.15.
Moulée, le sac, $1.25.
Foin pressé, les 100 livres, 75c.
Foin non pressé, par charge, $8 à $10.
Beurre de ferme, 35.
Beurre de crêmerie, 50c.
Ooeufs, la douzaine, 30c.
Charbon, la tonne, $7 à $10.50.
Bois, la corde, $6 à $8.50.
Boeuf, la livre, 11c; vache, 10c; porc, 20c; veau, 11c; agneau, 19c 1-2; mouton, 16c 1-2; brebis, 14c.
Peau de cheval, $1.25.
Peau de boeuf, la livre, 3c.

:o:

Marché aux animaux d'Edmonton

Bouvillons de choix, $7.00.
Bouvillons ordinaire, $4 et $5.
Taures de choix, $5.50 à $6.50.
Vaches de boucherie, 3.50 à $5.65.
Veaux de choix, $8 à $9.
Porcs de choix, $12.25.
Agneaux du printemps, $15.00.
Moutons de choix, $10.50.

:o:

Marché aux grains d'Edmonton

Ble — Nord No. 1, 1.04; Nord No. 2, 1.01; No. 3, 96; No. 4, 84; No. 5, 69; No. 6, 59; fourrage, 49.

Avoine — No. 2 C.W., 35; No. 3 C.W., 32; fourage extra No. 1, 32; fourrage No. 1, 29; fourrage No. 2, 26.

Orge — No. 3 C.W., 43; No. 4 C. W., 38; fourrage, 31.

Seigle — No. 2 C.W., 80; No. 3 C.W., 67; rejeté, 57.

Lin — No. 1 C.W., 2.05; No. 2 C.W., 2.01; No. 3 C.W., 1.71.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de choix, $8.00.
Bouvillons ordinaires, $7.00.
Taures de choix, $7.25 et $6.50.
Vaches de choix, $6 et $6.50.
Veaux de choix, $11.
Brebis, $16.00.
Moutons, $8.00 à $10.00.
Porcs, $12.50.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour l'école séparée Catholique Romaine de Meyronne une institutrice dûment qualifiée pour la province de la Saskatchewan, capable d'enseigner la langue française. L'école est située dans le village et le département inférieur comprend les grades 1, 2 et 3. La réouverture se fera après les grandes vacances. Prière d'adresser toutes les communications et demandes à Charles Van Elslande, secrétaire, à Meyronne; prière aussi de mentionner le salaire demandé et de donner la description du certificat. 13-16

BOUTIQUE DE BARBIER à louer. Licence payée pour l'année 1922. Boutique bien outillée. S'adresser à l'Hôtel des Marchands, Prince-Albert. Loyer demandé, $15.00 par mois.

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé pour l'école Dinelle No. 1176, pouvant enseigner le français, salaire $110 à $120 par mois, Pour plus amples informations s'adresser à Joseph Le Naour, sec.-trés., St-Denis, Sask.

ON DEMANDE dans famille française, un homme de 25 à 40 ans sachant faire tous les travaux de la ferme, à partir du 15 juin au 1er novembre. Pour salaire et autres renseignements s'adresser à Charles Dupont, Fenn, Alta. p.-14

CORONA — La machine à écrire individuelle, nouveau prix, $69. Ceci est pour la fameuse machine portative ne pesant que 6 livres. Ne faites pas d'erreur, KEENE GRIGGS CO., agent distributeur, rue du Portage et Main, Winnipeg, Man. p.-12

UN FERBLANTIER - PLOMBIER de première compétence cherche un centre canadien-français pour s'y établir. On prendrait emploi chez un marchand de fer, à titre de ferblantier, si le salaire est satisfaisant. Tous les outils et machines fournis par moi. Pour informations, écrire à B. P. 45, Saltcoats, Sask., ou téléphoner — 90, J. B. Tisseur. 10-13-P

A VENDRE — Emplacement 88x150 pieds, maison, boutique de forge 2 étages, toute outillée, bonne clientèle, à proximité de l'église, de l'école et du bureau de poste, dans le village d'Albertville, centre canadien-français. Prix $1,800.00. Conditions: $800.00 comptant, balance $200.00 par année, 8 p.c. intérêt. Propriétaire désire vendre pour cause de santé. S'adresser à J. A. Francoeur, Albertville, Sask. 8-13